LE PROGRÈS DU SAGUENAY

VOLUME 68 — NUMÉRO 315 — CHICOUTIMI, LUNDI, 8 NOVEMBRE 1954 — PRIX: CINQ CENTS

LES DEUX MAGASINS
POIVIN TREMBLAY Ltée
CHICOUTIMI
PRÉSENTENT
L'ÉVÉNEMENT DU JOUR
JOIGNEZ-VOUS A NOTRE
CLUB DE NOEL

VALEURS VEDETTES
CHEZ Léonard
EN BAS DE LA CÔTE
CHICOUTIMI
Température
Nuageux avec périodes ensoleillées.

EDITORIAL

Le problème des écoles séparées

Les écoles séparées obtiendront-elles un jour des gouvernements provinciaux l'appui financier auquel elles ont droit pour poursuivre leur oeuvre éducationnelle si essentielle à notre groupe ethnique? Cela est possible, mais il serait présomptueux, semble-t-il, de s'attendre à une amélioration adéquate tant que les minorités canadiennes-françaises ne seront pas assez fortes pour imposer leur volonté. Car nombreuses ont été à date leurs réclamations ou les représentations de l'épiscopat auprès des autorités compétentes, qui toujours se sont objectées à modifier ce système scolaire injuste pour les catholiques canadiens-français. Dans quelques provinces, on a parfois manifesté un désir de conciliation en accordant certaines concessions, mais ailleurs on n'a fait que multiplier les obstacles, probablement dans l'espoir de voir les minorités abandonner la lutte. Mais en dépit de toutes les difficultés et des lourdes charges financières qui leur sont imposées, celles-ci maintiennent leurs institutions et même améliorent avec les années leur système éducationnel.

Que ne dirait-on pas cependant si, dans le Québec, les écoles protestantes étaient traitées comme les écoles séparées dans les autres provinces? Ne crierait-on pas à l'injustice, à la dictature? Ne chercherait-on pas les épithètes les plus grossières pour nous dénoncer? Et pourtant, pourquoi agit-on de la sorte envers ces minorités qui, en vertu de la constitution canadienne, ont droit au respect de leur langue et de leur religion dans toutes les régions du pays?

Pour que leurs enfants puissent fréquenter une école française et catholique dans certaines provinces, les contribuables canadiens-français doivent tout d'abord payer des taxes pour les écoles publiques, et ensuite défrayer le coût des écoles séparées. Ailleurs, ce n'est guère mieux. L'Etat refuse d'aider et les taxes que, pour cette raison, l'on doit exiger des catholiques sont tellement élevées que plusieurs de ces derniers préfèrent payer la taxe aux écoles publiques. C'est par exemple le cas de Timmins, en Ontario, où la taxe de 29.14 du mille exigée pour les écoles séparées est de 11.4 plus élevée que celle remise aux écoles publiques. Pour économiser, les corporations et plusieurs propriétaires catholiques payent donc la taxe de 17.74 aux écoles publiques. Nombre de locataires sont d'autre part forcés pour la même raison d'agir de la sorte, même s'ils envoient leurs enfants aux écoles séparées, car s'ils refusent on les menace de les chasser de leurs logements. Or il résulte de cette attitude qu'un total de deux millions de dollars d'évaluation, dont devraient bénéficier les catholiques, sert à alimenter la caisse des écoles neutres. Celles-ci, par exemple, perçoivent $100,000 de plus tout en enseignant à six cents enfants de moins que les écoles séparées. Aussi, pour corriger cette anomalie, suggérait-on récemment de n'exiger que le taux de 17.74 des contribuables désireux d'encourager de nouveau les écoles séparées, en exprimant l'espoir que d'ici deux ans il sera possible de réduire les taxes des contribuables actuels au niveau de celles des institutions publiques. Un tel projet, selon les intéressés, aurait pour effet d'accroître d'au moins deux millions le montant de l'évaluation dont jouissent les écoles françaises.

Réussira-t-on à réaliser ce projet et donnera-t-il le résultat qu'on en attend? Espérons-le, mais ce ne peut être encore là qu'un palliatif à une situation que le gouvernement provincial concerné devrait corriger, pour rendre justice à des milliers de ses citoyens qui, au même titre que les autres, contribuent au progrès de la province. Il faut admirer, cependant, ceux qui, ne se laissant pas abattre par les difficultés, cherchent une solution au problème si primordial de maintenir bien vivantes la langue et la foi de nos ancêtres, en Ontario et ailleurs au pays.

Une collision fait deux morts et deux blessés, hier soir, à l'Anse Saint-Jean

M. Benjamin Fortin, du Petit Saguenay, et Armand Ouellet, de Matane, perdent la vie. — Les blessés sont H. Fortin et son frère Martin. — L'accident se produit sur la route qui relie Petit Saguenay à l'Anse Saint-Jean.

Deux personnes ont été tuées et deux autres blessées au cours d'une collision d'automobiles survenue, hier soir, à l'Anse St-Jean, à quelque 45 milles au sud de Chicoutimi. Les victimes sont un vieillard âgé de 88 ans, M. Benjamin Fortin, de Petit Saguenay et M. Armand Ouellet, de Matane. Ce dernier est à l'emploi de l'Hydro-Québec, qui effectue présentement des travaux à l'Anse St-Jean.

Les blessés sont Hippolyte Fortin, 54 ans, qui fut administré sur les lieux de l'accident et son frère Martin, 23 ans, tous deux du Petit Saguenay également et fils de la victime octogénaire. Ils furent transportés à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi où leur état est considéré comme très critique.

L'accident est survenu sur une route qui relie Petit Saguenay à l'Anse St-Jean. L'automobile dans laquelle avait pris place le père et ses deux fils se dirigeait vers l'Anse St-Jean quand arrivée sur le haut d'une colline assez élevée, elle entra en collision face à face avec le véhicule de M. Ouellet qui se dirigeait en sens inverse. Le choc fut extrêmement violent et les deux autos ne sont plus qu'un amas de fer. MM. Fortin et Ouellet furent tués instantanément. Les deux blessés souffrent de fracture du crâne et sont dans un état très sérieux. Il n'y avait qu'un seul occupant dans l'autre voiture.

Apparemment les chauffeurs auraient été aveuglés par les lumières au moment où ils arrivaient sur le haut de la côte. Les deux blessés et leur père allaient chez le médecin au moment de l'accident. Une ambulance de la maison Gravel & Fils Enr. de Chicoutimi fut mandée sur les lieux de la tragédie *afin de transporter* en vitesse les blessés à l'Hôtel-Dieu St-Vallier.

Le sergent Dostie de la sûreté provinciale a fait les constatations sur les lieux de l'accident.

La tragédie est survenue vers une heure et 30 la nuit dernière.

IMPRESSIONNANTE CEREMONIE DEVANT L'HOTEL DE VILLE DE CHICOUTIMI

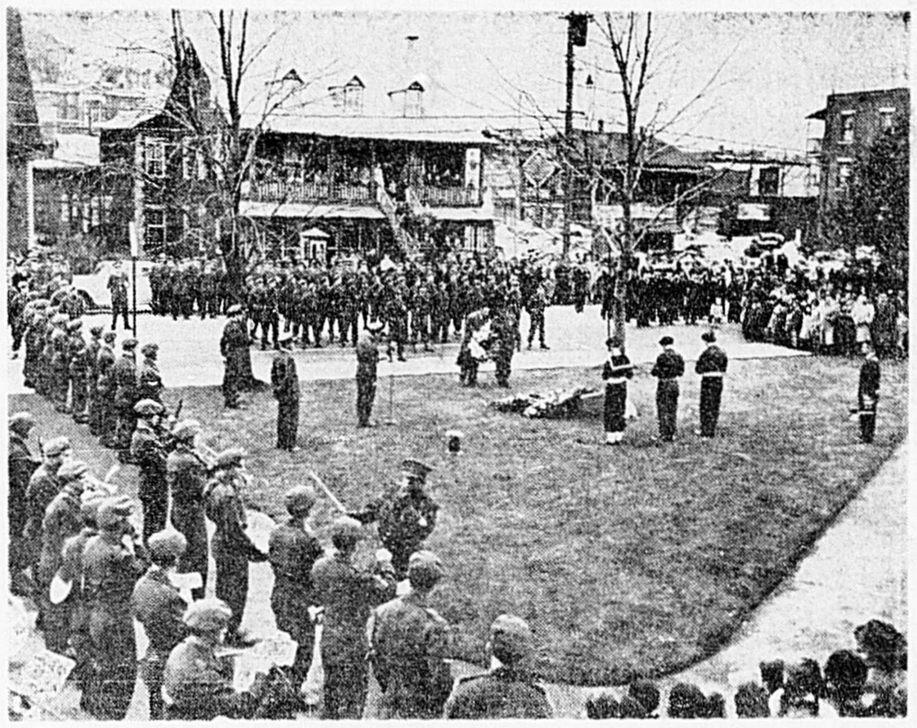

Les différents corps militaires de Chicoutimi et des gardes paroissiales de même que les anciens combattants ont participé, hier, au grand ralliement militaire qui soulignait la journée du Souvenir. Plusieurs gerbes de fleurs furent déposées en hommage à nos soldats morts au champ de bataille. Cette photo fut prise alors qu'on observait le silence et que le clairon sonnait le dernier appel.

Une imposante cérémonie se déroule à Chicoutimi à l'occasion du jour du Souvenir

Une impressionnante cérémonie s'est déroulée, hier, à Chicoutimi, à l'occasion du Jour du Souvenir qui fut célébré avec un grand déploiement militaire. Une foule nombreuse s'était rendue sur le terrain de l'Hôtel de ville où se déroula la cérémonie proprement dite, par la déposition des couronnes au pied du cénotaphe.

Cette touchante manifestation débuta par une messe célébrée en la Cathédrale par le Capitaine-aumônier du Régiment du Saguenay, M. l'abbé Roméo Simard. La messe fut servie par le major Lucien Pailascio et le major Adrien Poivin. A l'issue de cette cérémonie religieuse, il y eut formation de la parade en face de la Cathédrale, composée du Régiment du Saguenay avec sa musique réglementaire en tête. Venaient ensuite, les Cadets de la marine canadienne du Saguenay, la Garde St-Luc, la Garde St-François-Xavier, la Garde St-Jean-Eudes et la Garde de Ste-Anne.

Ce fut d'abord le Capitaine-aumônier qui rendit un hommage religieux à ceux qui sont morts au champ d'honneur. Il récita une prière à la mémoire de nos chers disparus et implora le Maitre de l'univers pour l'âme de ces soldats qui ont donné leur vie pour assurer à la future génération canadienne la liberté de vivre et de penser comme des hommes libres.

(Suite à la page 6)

Directeurs de la Société l'Assomption

Kénogami (DNC) — Lors des élections pour l'année 1954-55, les officiers élus au bureau de direction de la Société l'Assomption, succursale Fortier, de Kénogami, sont les suivants: Président, M. Léopold Bourgeois, 1er vice-prés., M. Aldège Arseneault, 2ième vice-prés., M. Edmond Leblanc, secrétaire-trésorier, M. J.-F. Arseneault, secrétaire-trésorier adjoint, Mme Wellie Jomphe, 1er et 2ième commissaires- ordonnateurs, MM. Alfred Cormier et Paul-Emile Turbide, Conseillers: Mme Léopold Bourgeois et MM. Jules Bourque et Edmond Noël.

M. l'abbé Patrick Trottier, vicaire à Ste-Famille, devient aumônier de la Société, tandis que Mme Antoine Poirier était élue chancelière.

Petit Carnet

Il n'y a pas de chien comme Fritz pour la perdrix.

Il appartient aux propriétaires de se grouper.

Les réminiscences remontent à la surface le Jour du Souvenir.

Novembre est un mois mélancolique.

Nos Saguenéens ne sont pas chanceux.

La police française est sur les dents.

Ce McCarthy est tout de même un numéro.

Le coquelicot est un pavot des champs.

Nous attendons votre souscription pour l'Ecole de Commerce.

Salutations à nos nouveaux lecteurs.

Une collision sur la route de Chibougamau

Un accident de la circulation est survenu mercredi après-midi sur la route de Chibougamau alors que les automobiles conduites par MM. René Longpré et Eugène Dionne de Rivière-du-Loup entrèrent en collision à environ sept milles de la barrière sud. Sous la violence du choc, l'automobile de M. Dionne subit des dégâts considérables. Cependant les conducteurs s'en tirèrent indemnes.

Une causerie sur le Sahara libyen à la Société d'Etude et de Conférences de Chicoutimi

Dimanche soir, le 14 novembre, à neuf heures, à la Salle académique du Séminaire de Chicoutimi, la Société d'étude et de conférences aura comme conférencier invité M. Jean Despois qui prononcera une causerie intitulée: "A travers le Sahara libyen".

Né à Paris, le 19 janvier 1901, M. Despois fit ses études supérieures à l'Université de Strasbourg, de 1919 à 1924. Professeur agrégé l'histoire et géographie au Collège musulman, puis au Lycée de Tunis (Tunisie), de 1924 à 1937 (sauf durant un an), il fut boursier Rockefeller en 1932-33 et poursuivit des études en Libye italienne.

Depuis 1937, chargé de cours puis professeur titulaire de géographie à la Faculté des Lettres d'Alger (Algérie), M. Despois est surtout connu pour ses nombreux travaux sur: "La Tunisie", Larousse, Paris, 1930 (vulgarisation); "Le Djebel Nefousa (Tripolitaine), Larose, Paris, 1935 (thèse); "La colonisation italienne en Libye", Larose, Paris, 1935 (thèse); "La Tunisie orientale", Sahel et Basse Steppe, les Belles-Lettres, Paris, 1940 (nouvelle édition sous presse); "Mission scientifique au Fezzan, III", Géographie, Lechevalier, Paris 1946; "L'Afrique blanche, I", L'Afrique du Nord, Presses Universitaires, Paris, 1949; "Initiation à la Tunisie", Maisonneuve, Paris, 1951 (en collaboration); "Le Hodna (Algérie)", Presses Universitaires, Paris, 1953.

Tous les membres de la Société d'étude et de conférence, de Chicoutimi et des environs, sont cordialement invités à assister à la causerie de M. Despois.

Réunion des membres du Syndicat de l'Aluminium, ce soir

Il y aura assemblée générale pour les membres des Syndicats nationaux de l'Aluminium Co. of Canada Ltd, à 8 heures, ce soir, à l'école Notre-Dame de l'Assomption, pour mettre les ouvriers au courant des négociations en rapport avec le renouvellement de la convention collective. Il y aura également une autre assemblée à minuit et quart, au même endroit, pour les ouvriers qui travaillent de quatre à minuit.

L'armistice à Arvida

Arvida (DNC) — La cérémonie de l'armistice qui habituellement a lieu le 11 novembre a été célébrée hier après-midi à Arvida.

La parade se forma près du poste d'essence Shell et défila sur la rue Hunt jusqu'au Carré Davis où la cérémonie de la déposition de couronnes de fleurs au pied du monument aux morts des deux dernières guerres, qui fut suivie de la sonnerie du "Last Post" par les trompettes de la fanfare d'Arvida. La parade se reforma pour défiler ensuite sur la rue Davis. Le salut fut pris part l'officier commandant de la station du R.C.A.F. à Bagotville le Group Captain G. H. Newsome A.F.C., accompagné des maires d'Arvida, M. Louis Fay et M. Laurent Lacroix de Kénogami, et du Lt-Col. H. W. Amy, 63e Régiment L. A.A, R.C.A, (R.F.)

Un avion à réaction de la base du R.C.A.F. de Bagotville évolua à quelques centaines de pieds au-dessus du défilé.

La parade était commandée par le lieut.-Col. Fernand Trudeau C.D. elle était composée de la Légion canadienne d'Arvida et de Kénogami, d'un détachement du R.C.A.F. de Bagotville, du 63e Régiment L. A.A, R.C.A. (R.F.), du 25e escadron R.C.E.M.E. d'Arvida et des corps de cadets de la Marine R.-C.S.C. Shipshaw et du R.C.S.C. Saguenay. La musique a été fournie par la fanfare d'Arvida.

M. Léo-G. Tremblay est l'heureux gagnant

Arvida (DNC) — M. Léo-Georges Tremblay de 70 rue Lorne-est, Chicoutimi a été l'heureux gagnant de $300 qu'offrait comme prix, la Chambre de Commerce d'Arvida pour sa dernière souscription.

Ce tirage a eu lieu vendredi soir à l'occasion du souper aux huitres annuel de la Chambre de Commerce au café Grana. D'autres nombreux prix de présence furent distribués au cours de la soirée.

Ce souper, qui réunissait plus de 200 convives avait été organisé par le comité récréatif dont M. Ralph Davidson est le responsable.

Alma sera décorée durant les fêtes

La ville d'Alma, avec le concours de la Chambre de Commerce Senior, a décidé d'illuminer et de décorer toute la ville d'Alma d'une manière toute spéciale à l'occasion des Fêtes. M. Paul Gagnon, inspecteur d'écoles de l'Isle-Maligne a bien voulu apporter sa collaboration et a préparé des plans à cet effet. Voici les grandes lignes de ce projet.

Tout d'abord, disons que les lumières de couleurs qui sont tracées en travers des rues seront plus nombreuses et couvriront toutes les principales artères. De plus, on placera des motifs phosporescents à chaque poteau de lumière avec réflecteurs sur chaque lumière. La ville placera un arbre de Noël gigantesque sur l'hôtel de ville et illuminera cet édifice avec des réflecteurs de couleurs. Il y aura des arbres de Noël dans tous les parcs et sur les boulevards. La Commission Scolaire et la Fabrique s'occuperont de l'illumination de l'église et des édifices de la Commission Scolaire. A l'église, par exemple, on placera des réflecteurs de couleurs dans le clocher et à l'intérieur des verrières pour dessiner complètement cet édifice. Si on ajoute à cela l'illumination et la décoration des propriétés et des édifices commerciaux, l'on aura vraiment une ville magnifique à l'occasion des Fêtes.

Brillant concert des J. musicales d'Arvida

Arvida (DNC) — Deux excellents artistes, Hyman Bress et John Newmark ont ouvert la saison de concerts des Jeunesses Musicales d'Arvida, hier après-midi, devant plus de 900 mélomanes.

Hyman Bress remplaçait M. Noël Brunet retenu à Québec par la maladie.

Hyman Bress qui était inconnu de la plupart des jeunes auditeurs a su conquérir son public. Ce grand artiste est originaire de Cape Town, Afrique du Sud. Il fit une partie de ses études dans sa ville natale. Il gagna ensuite une bourse qui lui permit de parfaire son éducation musicale au célèbre Curtiss Institute de Philadelphie. Il joua sous la direction de Leonard Bernstein, compositeur et chef d'orchestre américain, avec l'orchestre symphonique de Philadelphie. Il s'est fait entendre avec l'orchestre de Toronto dirigé par Mac Millan et et à maintes reprises sur les ondes de Radio-Canada en trio avec Newmark et le violoncelliste Joachim.

M. Bress joua toutes les pièces par coeur et John Newmark, le parfait accompagnateur que l'on connait, déchiffra à première vue la plupart des partitions de piano des oeuvres inscrites au concert. Ce tour de force mérite d'être souligné.

M. Bress était arrivé à Arvida le matin même et John Newmark n'avait pas pu étudier les partitions. On raconte que John Newmark peut lire une ligne de musique d'avance et non seulement quelques mesures comme la plupart des musiciens.

(Suite à la page 6)

Un monument historique sera érigé à Roberval

Roberval (DNC) — Une très importance assemblée se tenait jeudi soir en la salle de l'Hôtel de ville par les membres du Jeune Commerce de Roberval. La réunion se tenait sous la présidence de monsieur Jean-Marc Leclerc, sa dernière cette année comme président, puisqu'il y aura élection pour un nouvel exécutif chez le Jeune Commerce le 17 novembre prochain.

Des questions de grande importance furent débattues, ayant trait notamment à la date des élections, aux activités auxquelles ont participé les membres de la Chambre au cours de l'année et aux rapports des différents responsables des comités.

On aborda également les sujets d'actualité, à savoir l'érection d'un monument historique dans la ville de Roberval à l'occasion du Centenaire, et de deux panneaux réclame à chacune des entrées de la ville.

Me Jean Lindsay, responsable de l'érection du monument historique, révéla à l'assistance que ce dernier sera terminé d'ici une semaine. Il sera installé le plus tôt possible dans le parc situé à l'entrée Nord de la ville de Roberval et constituera un hommage à la mémoire de nos vaillants défricheurs. Les panneaux réclame également préparés par le Jeune Commerce Local, et dont monsieur Marcel Fortin est le responsable, seront prêts à peu près pour la même date et installés eux deux entrées de la ville.

La prochaine assemblée de la Chambre de Commerce des Jeunes locale coincidera avec les élections d'un nouveau bureau de direction et aura lieu le 17 novembre prochain.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Son Excellence Mgr Melançon, évêque de Chicoutimi, M. l'abbé Lionel Berubé, du Séminaire, vient d'être nommé aumônier diocesain de la Fédération des Instituteurs et aviseur moral des deux associations; les instituteurs et institutrices urbains de Chicoutimi et les institutrices rurales de Chicoutimi. Il remplace à ce poste M. l'abbé Philippe Fortin, démissionnaire. M. l'abbé Jean Reid, vicaire à Kénogami, vient d'être nommé aumônier des Cadets de la marine canadienne d'Arvida et de Shipshaw.

VISITE DES INGENIEURS A LA CIE DE TELEPHONE SAGUENAY-QUEBEC

Un groupe d'une trentaine d'ingénieurs, membres de la Corporation des ingénieurs professionnels et de l'Engeneering Institute, la plupart d'Arvida, de Jonquière et de Kénogami, dirigés par M. Frank Dagg, president, ont visité l'édifice de la Cie de Téléphone Saguenay-Québec, à Chicoutimi. On voit ici M. P.-H. Lavallée, surintendant du trafic, qui donne des explications à une partie des ingénieurs, réunis dans la chambre du central interurbain. Ils ont été fortement impressionnés par les progrès accomplis par la compagnie au cours des récentes années. La Cie Bell est présentement la seule propriétaire de la Cie de Téléphone Saguenay-Québec.

Des mesures sont prises pour activer la souscription en faveur de l'E. Commerciale

La souscription en faveur de l'Ecole Commerciale de Chicoutimi, organisée par le "Progrès du Saguenay" entre dans sa deuxième semaine avec la somme de $2,604.40. Une assemblée des organisateurs de cette souscription aura lieu ce soir pour mettre l'organisation à point dans le but de diriger un plus grand nombre de souscriptions vers le journal. Une journée de "L'Ecole Commerciale" sera décrétée sur la fin de la semaine et un appel populaire plus direct sera fait. Plusieurs souscriptions nous sont parvenues en fin de semaine. La maison Gagnon Frères a remis un chèque de $100 et les prêtres du Séminaire ont apporté la somme de $60. M. Léo Quenneville et Georges Lessard ont fourni la somme de $25, chacun. Vous trouverez ci-après la liste complète des souscriptions reçues par le journal à date:

Maison Gagnon Frères, Chicoutimi	100.00
Les Prêtres du Séminaire de Chicoutimi	60.00
L.-C. Quenneville, Chicoutimi	25.00
Georges Lessard, Chicoutimi	25.00
Association des Assureurs-Vie, (Section Chicoutimi-Lac-St-Jean)	15.00
Matériaux Modernes, Chicoutimi	10.00
Charles-E. Allard, Jonquière	5.00
Eugène Allard, Jonquière	5.00
Gilbert Proulx, Chicoutimi	5.00
Marcel Bouchard, Jonquière	5.00
Guy Lessard, Chicoutimi	5.00
Des Amis au nom de Fernand Gervais, Chicoutimi	3.86
J.-Paul Deschênes, Chicoutimi	2.00
Gratien Proulx, Chicoutimi	2.00
Hélène Martin, 12 ans, étudiante au Bon-Pasteur	1.27
Richard Côté, Chicoutimi	1.00
Gregg Hicks, "Saguenéens de Chicoutimi"	1.00
Jim "The Terror" Bartlett, "Saguenéens de Chicoutimi"	1.00
Andrée D., étudiante, Chicoutimi	0.85
Comité paritaire du Commerce de détail de Chicoutimi (Avec l'autorisation du ministère du Travail)	$1,000.00
Dr François Brisson, Chicoutimi	25.00
Les employés du Progrès du Saguenay	25.50
Charles Bouchard, Chicoutimi	5.00
Turcotte Tire Service, Chicoutimi	5.00
Adélard Gobeil, Chicoutimi	5.00
Rock Lemieux, marchand de Chicoutimi	5.00
M. Laurent Martel, Port-Alfred	3.00
Souscription anonyme	1.00
Une jeune fille	0.50
Boivin & Fils Auto Ltée, Chicoutimi	25.00

(Suite à la 6ième page)

Des hôteliers sont visités par la police

Roberval (DNC) — Six hôteliers de la région ont dernièrement reçu la visite des agents du département de la Commission des Liqueurs du bureau de Roberval avec le résultat: Trouvés coupables de vente illégale de boisson ou de vente sans permis, les propriétaires de deux hôtels de Normandin ont été condamnés chacun à 100 dollars d'amende plus les frais.

Les trois hôteliers de St-Félicien, pris en flagrant délit de vente de boisson contrairement aux règlements stipulés sur leur permis de tourisme, ont été condamnés respectivement à 50, 75 et 150 dollars d'amende. Le dernier a écopé d'une amende aussi élevée parce qu'il faisait ce commerce sans aucune licence à cet effet.

Un propriétaire de maison de chambres de Mistassini, qui associait le commerce de la bière à celui des chambres et qui en était à sa seconde offense en l'espace de mois de trois mois, s'est vu imposer une peine de $200.00 d'amende plus les frais. Un autre hôtelier, de Chambord celui-là, a été trouvé coupable du même délit et à dû verser la somme de $100.00 et les frais à la Couronne.

Collision de deux camions à Sept-Iles

Sept-Iles (PC) — Deux hommes ont été tués et deux autres gravement blessés samedi dans une collision entre deux camions à Sept-Iles. Les victimes sont Narcisse Gagnon, âgé de 56 ans et J.-Abel Grenier, âgé de 55 ans, tous deux de cette ville. Les blessés sont Albert Gamache et Norbert Arlier, également de Sept-Iles.

Ce que l'on entend dans les coulisses

- En marge de la campagne de souscription organisée par le 'PROGRES' au profit de l'Ecole Commerciale de Chicoutimi.
- **Les employés de la Cie Electrique du Saguenay ont commencé à se cotiser.**
- Les joueurs de hockey du club "Les Saguenéens" ont promis de faire leur part.
- **Hélène, 12 ans, étudiante au Bon-Pasteur, fille du président de l'Ecole Commerciale, a remis sa souscription de $1.27. C'est tout ce dont elle pouvait disposer à ce moment.**
- Andrée D. également étudiante, a aussi fait sa part.
- **Si les 7,000 employés de l'Aluminium d'Arvida fournissaient chacun $0.15, on pourrait obtenir plus de $1,000 dans la souscription en faveur de l'Ecole Commerciale.**
- Gregg Hicks et Jim "The Terror" Bartlett gave each one dollar.
- **Me Richard Dufour, orateur, a été chargé par ses confrères de solliciter les membres du Barreau en faveur de l'Ecole. Tout le monde connait bien ses dons de persuasion . . .**
- Des amis s'inquiétant, ils se sont cotisés pour fournir une première souscription au nom du sympathique gérant de district, M. Fernand Gervais, du Soleil.
- **Jean-Marie se chargera-t-il de voir le reste du personel imposant de ce journal?**
- Merci à la direction de la Chambre de Commerce ainée de Chicoutimi pour sa collaboration.
- **Des enveloppes ont été distribuées samedi soir, au cours du banquet aux huitres, à tous les membres de cet organisme qui n'avaient pas encore souscrit. Gare aux distraits qui oublieront de remettre à la poste cette précieuse enveloppe.**
- Le Jeune Commerce veut aussi faire sa part. L'occasion se présentera mercredi soir prochain, à l'Auberge du Rond-Point, lors de la soirée récréative en préparation.
- **Toutes les jeunees filles à l'emploi de nos magasins à chaine de Chicoutimi seront sollicitées . . . People's, Woolsworth, Continental.**
- Le Dr Marcel Lapointe, directeur médical de l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi parlera en faveur de la campagne de souscription à la prochaine assemblée du corps médical, mercredi prochain. Plusieurs médecins ont déjà promis de souscrire.
- **Les envelopeps de souscription ne parviennent pas nombreuses au journal. Pourquoi remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui ?**
- Une souscription de $1,000 sera peut-être versée par une importante organisation de Chicoutimi avant la fin de la campagne.
- **Faits divers . . .**
- Corps refusé: Le corps d'un bûcheron décédé subitement en forêt a été transporté en fin de semaine chez un entrepreneur en pompes funèbres de Chicoutimi. Pour l'identifier, on a dû avoir recours à un hôtelier, à un officiel de la compagnie forestière pour laquelle le défunt avait été à l'emploi, et à la police provinciale. Des parents de St-Hyacinthe furent rejoints et accoururent avec photographies et autres preuves. Ils s'enquirent premièrement si le défunt qu'ils n'avaient pas vu depuis des années laissait quelqu'argent. Avait-il des assurances? Comme on

(Suite à la page 6)

La lutte pour la sauvegarde de nos forêts produit des résultats très efficaces

Québec (PC) — Le premier ministre Duplessis a attribué la rareté des feux de forêt cette année dans le Québec à la loi réglementant sévèrement les voyages en forêt et à la coopération du public.

M. Duplessis, parlant sur la conditions des forêts québecoises, a déclaré que la législation s'est avérée efficace en empêchant les fumeurs de jeter leurs mégots dans les broussailles lorsqu'ils voyagent.

"Quebec est en avance sur tous les autres provinces pour le développement rationnel de ses forêts, "dit M. Duplessis" bien que les conditions ne soient pas entièrement ce qu'elles devraient être."

Le premier ministre a ajouté que les parasites causent des dommages étendus. Les tordeuses des bourgeons ont été combattues en arrosant les forêts du haut des airs avec un insecticide.

Les compagnies privées auxquelles le gouvernement de Québec a loué des terres de la Couronne ont coopéré dans cette lutte. L'an dernier, le gouvernement a dépensé $200,000 et les compagnies, autant pour l'opération d'arrosage. L'an prochain, le gouvernement et les compagnies dépenseront chacun $350,000

Remerciements de la SSJB d'Alma

L'organisation du Comité des Conférences de la SSJB, dirigée par M. Léopold Grenon, M. O., vient de remporter un vif succès avec le débat oratoire auquel près de 500 personnes assistèrent, dimanche le 31 octobre.

Nous saurons sans doute plus tard, le résultat total de la campagne de recrutement. Mais en attendant, les dirigeants présentent à tous ceux et celles qui ont collaboré à ce succès, des remerciements chaleureux.

Merci tout d'abord aux débattants: MM. Marcel Simard, Vincent Fleury, Romuald Roy et Magella Lemay. Ils ont su demeurer objectif. Ils ont su mettre le débat dans un climat de sérieux, un climat intellectuel et aucunement partisan d'un clan politique.

Merci aux journalistes des divers journaux qui circulent dans la région, pour leurs nombreux communiqués et leur publicité intelligente.

Merci aux postes radiophoniques, spécialement à CFGT pour son concours généreux. Merci aux propagandistes qui ont mené la campagne de recrutement à l'appel de la SSJB. Cette société veut l'avancement dans tous les domaines des talents canadiens français sans empêcher la floraison des talents des autres.

Merci aux juges du débat pour leur concours difficile et délicat.

Les organisateurs nous annoncent que bientôt une activité sera lancée comme deuxième numéro du programme du comité des Conférences. En attendant, nous avons un Concert, vendredi soir, présenté par la Section des Concerts de la SSJB.

Le Progrès du Saguenay est un bon medium de publicité

Initiation à la Garde St-Jean-Eudes

A l'occasion de l'initiation des nouveaux membres, dimanche dernier, avait lieu un grand buffet organisé par la Garde paroissiale de St-Jean-Eudes pour ses membres actifs et honoraires ainsi que ses bienfaiteurs. Plusieurs invités furent invités à adresser la parole dont M. le curé Lavoie, MM. Gagnon et Morel qui ne ménagèrent pas leurs éloges à l'adresse de cette jeune garde.

Invité à adresser la parole, le Capitaine Raymond Fortin fit un éloquent exposé des oeuvres accomplies par la garde depuis sa fondation et il rendit hommage à M. le curé Lavoie qui lui prêta en tout temps son concours afin de lui aider à surmonter les difficultés rencontrées depuis les débuts de la Garde. La soirée se termina par la présentation d'un film documentaire illustrant les congrès de la Fédération des Gardes paroissiales du Canada.

Automobilistes condamnés à $50 d'amende

Siégeant au Palais de Justice de Chicoutimi, le juge Louis-René Lagacé, de la Cour des Sessions de la Paix, a condamné six automobilistes pour avoir enfreint la loi des véhicules-moteurs. Il s'agit de MM. Jean-Marie Rousseau, Arthur Larouche, de Larouche, Réal Bergeron, de Jonquière, Laurent Simard, de Jonquière, Edmour Gauthier et de François Baillargeon. Les prévenus sont accusés d'avoir conduit leur véhicule alors que les plaques d'enregistrement pour 1954 n'étaient pas affichées. Ils ont été condamnés à payer chacun une amende de $50.00 plus les frais où à défaut de paiement, ils devront passer huit jours à l'ombre.

ELLE DEVIENT PROFESSEUR D'AVION

Gretchen Mathers, âgée de 26 ans, graduée de l'université anglaise de Columbia, est la plus jeune femme institutrice d'aviation du Canada. Elle aime bien son travail parce qu'il lui donne la chance de travailler "sur les individus". Gretchen a plus de 1,000 heures de vol dans sa carrière.

DIPLOMES DE SECOURISME — M. André Hamel, instructeur de l'Association Ambulancière St-Jean et employé à la Compagnie Electrique du Saguenay a remis récemment à quatre employés de cette compagnie les diplômes de secourisme de cette association: Mlles Judith Riverin, Pierrette Bouchard, Stella Brisson et Raymonde Thibault.

(Gracieuseté "Le Lingot")

La Chambre de Commerce d'Alma demande à la ville un referendum pour la rémunération du conseil

La Chambre de Commerce Senior d'Alma, réunie jeudi soir en assemblée régulière sous la présidence de M. Rosaire Hébert, a décidé à l'unanimité de demander à la ville d'Alma de tenir un referendum pour la rémunération des membres du Conseil de Ville. Cette importante décision a été prise à la suite des nombreux discours qui ont été faits hier soir devant la Chambre par des directeurs et des membres, pour démontrer que les membres du Conseil de Ville d'Alme méritaient de recevoir une compensation pour le travail qu'ils font pour la municipalité.

Les membres de la Chambre Senior ont été unanimes à reconnaitre le dévouement inlassable des membres du Conseil de ville et en particulier du maire, qui donnent une grande partie de leur temps pour administrer les affaires de la municipalité, souvent au détriment de leurs propres affaires. On a signalé également la perte de temps et même la perte d'argent occasionnées aux membres du conseil sans compter les nombreux voyages qu'ils doivent faire pour la ville. Le président de la Chambre a enfin souligné le bon état financier de la municipalité qui doit incessamment se libérer de la tutelle de la Commission Municipale.

La Chambre de Commerce Senior a donc décidé jeudi soir, en plus de demander un referendum à cet effet, de présenter ce projet à la population afin de lui expliquer la raison de cette demande.

L'assemblée de la Chambre Senior, hier soir, était la plus nombreuse depuis longtemps. Outre le président, l'on remarquait la présence de Messieurs les directeurs: Maurice Paradis, J.-D.-S. Daigle, Léopold Harmégnies, Conrad Bergeron, Jean-Paul Tessier, Arthur Bourdeau, Raymond Lapointe et Charles Maltais.

Le président Rosaire Hébert a donné, au cours de la soirée, un magnifique rapport sur le congrès provincial qui s'est déroulé dernièrement à New-York et auquel il assistait. On a passé ensuite au rapport des comités. M. le notaire Raymond Lapointe, directeur du comité des visites industrielles, a annoncé que la première visite aurait lieu aux Abattoirs de St-Bruno et la deuxième au Granit National. Le comité chargé d'étudier des amendements aux règlements du colportage dans la ville a annoncé qu'il attendait le bill présenté par l'Association des Marchands Détaillants de la province à ce sujet, bill qui réglerait le problème pour toutes les municipalités.

Une longue et intéressante discussion s'est ensuite élevée au sujet des comptoirs postaux. Après avoir entendu l'opinion de plusieurs membres sur la question, on a décidé de former un comité, composé de MM. Victor Hamel, Charles Maltais, J.-A. Tremblay et Paul Martel, afin d'étudier les possibilités afin de faire payer à ces organismes une taxe plus équitable en regard de leur chiffre d'affaires. Ce comité devra faire rapport à la prochaine réunion.

M. Paul Martel, comptable, a accepté de faire une étude et de préparer un rapport sur les compagnies prêteuses qui chargent des intérêts exhorbitants sur de petits prêts. M. Martel devra faire enquête auprès des gouvernements provincial et fédéral et étudier la charte de ces compagnies afin de voir s'il y aurait lieu de faire des plaintes auprès des autorités.

M. l'échevin J.-Edmond Martel, qui remplacyait S. H. le maire, a profité de la circonstance pour remercier la Chambre Senior de tout l'appui qu'elle donne au Conseil de ville et pour la féliciter pour son bon travail.

Les policiers d'Alma s'occupent des enfants pauvres

Les constables municipaux ont décidé cette année de faire des heureux à l'occasion de Noel et distribueront des jouets aux enfants pauvres de la ville. A cet effet, ils ont fait appel à toute la population, demandant de vieux jouets qu'ils reconditionneront eux-mêmes. Pour appuyer cette campagne charitable, S.H. le maire Levasseur a adressé aujourd'hui à chaque contribuable une lettre qui se lit comme suit:

Comme par les années passées, la Ville d'Alma a l'intention d'organiser, pour ses pauvres, une distribution de jouets, afin que chacun de nos foyers, même les moins fortunés, puissent avoir un rayon de joie à l'occasion de la grande fête de Noël.

A cet effet, connaissant votre générosité, nous vous demandons de nous faire parvenir vos jouets qui n'ont aucune utilité ou qui sont défectueux, et notre corps de police s'occupera de les remettre à neuf avant Noël.

Espérant que vous répondrez généreusement à notre appel, je vous remercie au nom de tous les enfants pauvres qui recevront ces jouets à Noël.

Nous espérons que chacun voudra faire sa part pour aider à la distribution de ces jouets. Il suffit de téléphoner au poste de police ou d'aller porter ces objets au poste de police.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA REGION CENTRALE

Viaduc proposé sous la voie de chemin de fer, à la rue Saint-Hubert, Jonquière, Québec.

Des soumissions sont demandées pour toute excavation nécessaire, la construction complète des approches en béton, des murs à ailes, du tablier, et autres travaux divers requis pour la construction d'un viaduc (à l'exception du pavage de la chaussée et des trottoirs) sous la voie ferrée de la Compagnie sur la rue Saint-Hubert dans la ville de Jonquière, Québec. Des soumissions cachetées, portant sur leur enveloppe les indications suivantes: "Confidentielle" — "Soumission pour le Viaduc de la rue Saint-Hubert", et adressées à Mr. K. Huffman, Chief Engineer, Canadian National Railways, Room 436, Union Station, Toronto 1, Ontario, seront reçues jusqu'à 12.30., (Heure Normale de l'Est) le 23 novembre 1954.

Les instructions pour soumissionner peuvent être vues aux bureaux des Ingénieurs de District, Cité de Québec, P.Q., et à la Gare Centrale, Montréal, P.Q., et les plans et spécifications et la formule de contrat peuvent être obtenues en déposant un chèque certifié, fait à l'ordre du Trésorier, Chemins de Fer Nationaux du Canada, au montant de $50.00, lequel sera remboursé lorsque les plans et spécifications auront été retournés au Chemin de Fer en bon état en moins de trente jours après l'adjudication du contrat.

Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être faites sur les formules fournies par le Chemin de Fer et suivant les indications requises pour soumissionner. La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

W.H. KYLE,
Vice-Président.
Toronto, le 4 novembre 1954.

Un bel exemple de dévouement paroissial à St-Alexis de Grande-Baie

Au cours des dernières semaines, les paroissiens de St-Alexis de Grande-Baie ont donné un exemple magnifique de coopération, que toutes les autres paroisses se devraient d'imiter. Il s'agit en l'occurence de l'organisation de corvées, en vue de venir en aide à leur pasteur qui doit assumer les déboursés onéreux qu'entrainera l'agrandissement du presbytère actuel.

Ainsi, depuis des travaux, de nombreux ouvriers sont venus offrir leurs sevices pour le parachèvement de l'oeuvre entreprise en vue de donner à la paroisse de St-Alexis un presbytère qui convienne mieux aux nécessités actuelles.

Lorsqu'il s'est agit de couler le ciment pour les fondations, cinq hommes, paroissiens de St-Alexis, ont fourni cinq heures de leur temps, mixant au-delà de cent quatre-vingt-dix sacs de ciment. La semaine dernière, la somme des heures de travail consenties gratuitement par les paroissiens, se chiffrent au total imposant de 167, se répartissant sur une période de cinq jours de travail. Sur le nombre des travailleurs on compte plusieurs cultivateurs et nombre de citadins.

Cette semaine, le travail en corvée n'a pas cessé. C'est ainsi que mercredi soir le total des heures de travail bénévole s'élevait à soixante. Il est bien entendu que la grande partie de ce travail gratuit, se fait surtout le soir. Hier par exemple, on comptait huit hommes, qui ont fourni chacun deux heures de travail.

Nous tenons à souligner que la plupart des gens de la ville qui travaillent à cette construction sans rénumération sont des membres de la Garde St-Alexis.

Pour ceux qui ont déjà pu admirer la nouvelle aile, qui est suffisamment avancé; ils ont pu remarquer que l'on a respecter le style du presbytère, et qu'ainsi cet agrandissement ne sera pas ment qui aura lieu le printemps dépareillé. De plus le recouvre-prochain sera de pierres grises. Il achèvera de créer cette unité que l'on a voulu conserver à l'immeuble.

La direction des travaux de construction a été confiée aux mains expérimentés de M. Edmour Grenon. De plus, tous les ouvriers et, contracteurs sont des résidents de St-Alexis. Décidément l'on peut dire que ce parachèvement du presbytère de St-Alexis est l'oeuvre de la population, il l'est encore davantage si l'on tient compte de la grande générosité dont on fait preuve les paroissiens. Ainsi, pour aider la fabrique à défrayer le coût des travaux présentement en cours, le pasteur a institué la traditionnelle "Part de Dieu". Cette quête spéciale a remportée dimanche dernier, la somme impressionnante de $202.

Le pasteur de la paroisse M. l'abbé kLicien Savard est vraiment émerveillé de comportement et de la générosité de ses paroissiens. Il tient à les remercier sincèrement. Le Progrès du Saguenay se fait le porte-parole de l'abbé Savard et en son nom, tinent à exprimer à ces paroissiens sa plus profonde admiration.

Les enfants ne sont pas admis au cinéma

Les parents d'Alma et des environs sont priés de prendre note qu'il est strictement défendu par la loi de laisser entrer dans les salles de cinéma, les enfants de moins de 16 ans. Après avoir affiché des avis à cet effet dans les théâtres, le chef de police avise les parents de ne pas se surprendre si leurs enfants sont amenés devant la Cour Municipale et condamnés après avoir été trouvés dans des salles de cinéma, s'ils sont de moins de 16 ans. Les constables de la ville ont des ordres très sévères et feront irruption dans n'importe quel théâtre et à l'heure qui leur conviendra. Ils feront alors allumer les lumières et procéderont à une inspection sévère. Les moins de 16 ans qui seront alors trouvés dans ces théâtres subiront alors les foudres de la loi.

ATTENTION
Machinerie à vendre

Bouilloires de 10 à 100 forces, avec certificat d'inspection.
Moulins à scie complet sur "Ball Bearing".
Moulin à scie seconde main remis à neuf. Prix réduit de moitié.
Carriage et banc de scie.
Souffleur tout en acier sur "ball bearing".
Botteur simple et double.
Pièces de moulin à scie au complet.
Poulies en V, toutes les dimensions
Scies de 18 à 42 pouces, en stock
Roller, Bearing, strappes V, shaft Channel, boiler, plate fonte, cuivre.

Pour toutes réparations générales adressez-vous à:

HOPITAL DE LA MACHINERIE
Arthur Trottier, prop.
DOLBEAU Tél.: 217

Sirop DESCHIENS
à l'HÉMOGLOBINE
Pâle?... Sans forces?... Sans appetit?...
— Votre sang manque d'hémoglobine. Vous souffrez d'anémie, une maladie des globules rouges du sang. Le SIROP DESCHIENS est un puissant ferrugineux; il *rend la vie au tissu sanguin*, redonne des forces, stimule l'appétit et accroit l'énergie. Recommandé par le corps médical depuis plus de 50 ans.
contre L'ANÉMIE

$$$!
SI VOUS RECONNAISSEZ 'CINQUANTE' DANS LES RUES DE CHICOUTIMI, MARDI JONQUIERE, MERCREDI ALMA, JEUDI

Le voici — regardez-le bien — puis tâchez de le découvrir parmi les gens de votre ville.

Voici comment vous pouvez gagner $1 pour vous être rappelé ce visage!

CINQUANTE — personnage publicitaire Labatt très estimé — se promènera dans votre ville bientôt. Si vous avez plus de 20 ans et que vous le reconnaissez, accostez-le et dites-lui: "Vous êtes Cinquante." Si c'est lui, il vous donnera Cinquante sous. ET SI VOUS POUVEZ LUI REMETTRE UNE CAPSULE PROVENANT D'UNE BOUTEILLE DE BIÈRE LABATT '50', I.P. OU PILSENER — IL VOUS DONNERA DEUX FOIS la valeur de 50 sous — UN BEAU BILLET NEUF DE $1.00.

Jamais, vous n'avez eu l'occasion de gagner de l'argent supplémentaire aussi facilement. Car, quelle que soit la bière Labatt que vous aurez choisie pour en conserver la capsule, la dégustation en sera une source d'agrément. La Labatt '50' — une bière fameuse pour fêter une occasion joyeuse — avec tout le goût piquant et corsé traditionnel aux bières Labatt, mais suffisamment moelleuse et légère pour ne pas vous assombrir l'humeur le lendemain. Ou la Labatt I.P. — une vraie bière d'*homme* — goût corsé d'antan et saveur piquante. Ou pour une GROSSE soif, la Pilsener Labatt — un breuvage plus léger que les uns — plus sec que les autres, qui apporte au gosier le plus brûlant la fraicheur d'une oasis. Dégustez donc une de ces fameuses bières Labatt puis mettez la capsule dans votre poche, en attendant le moment où, ayant reconnu Cinquante, *vous* lui réclamerez un billet de $1.00.

GARDEZ LES CAPSULES DE LABATT—POUR AVOIR L'OCCASION DE GAGNER FACILEMENT $1.00

LABATT—n'y a rien qui la batte!

MARCEL ROCHETTE, LIMITEE
535, Avenue Montcalm — CHICO UTIMI — Téléphone: 4-3389

LAPOINTE & FILS 289, Avenue Montcalm Chicoutimi Tél.: 4-3536	**TREMBLAY AUTO ELECTRIQUE** 591, Boulevard Centenaire Jonquière Tél.: 7-7920
GAGNE AUTO ELECTRIQUE Rue Bagot Bagotville Tél.: 237-M	**ARTHUR PILOT** Saint-Nazaire Comté de Chicoutimi
GARAGE POTVIN & FILS Saint-Coeur de Marie Comté Lac Saint-Jean	**ALBERT SIMARD** St-Jérôme, Métabetchouan Comté Lac Saint-Jean
ATELIER MARCEL TREMBLAY Naudville Comté Lac Saint-Jean	**GARAGE ADRIEN COUTURE** Naudville Comté Lac Saint-Jean

NOS REPRESENTANTS :
JONQUIERE-KENOGAMI : Thomas Duhaime, 38, Louis-Hebert, Jonquière, tel.: 2-5431.
ALMA : Paul Tremblay, 31, rue du Sacre-Coeur, Alma, tel.: 1341.
LA BAIE DES HA! HA! : Fernand Desmeules, 6, Victoria, Bagotville, tel.: 985.
ARVIDA : M. Georges Falaise, 130, Régina, tél.: 8-6711.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

CHICOUTIMI, LUNDI, 8 NOVEMBRE 1954

AU THEATRE CAPITOL DE CHICOUTIMI
PROGRAMME
Dim. lun. mar. mer. les 7, 8, 9, 10 nov.
PROGRAMME DOUBLE
LES COMPAGNES DE LA NUIT
avec Françoise Arnould et Raymond Pellegrin
CARMEN
avec Jean Marais et Viviane Romance
AUSSI NOUVELLES

Appareil américain descendu par les Russes

Incident survenu à quelques milles des iles Kouriles, propriété de la Russie. — Dix des onze hommes d'équipage ont réussi à sauter en parachute. — Les Américains n'ont pas riposté avec leurs armes. — Le général Hull qualifie cette attaque d'acte de piraterie.

Tokyo (PA) — Des aviateurs américains ont dévoilé aujourd'hui que deux chasseurs soviétiques se sont attaqués dimanche, sans aucun avertissement préalable, à un appareil américain prenant des photos au dessus du nord du Japon. L'avion s'est écrasé en flammes.

Dix des 11 hommes d'équipage du quadrimoteur RB-29 ont réussi à sauter en parachute quelques moments avant que leur avion ne s'abatte dans le nord de Hokkaido, à quelques milles des iles Kouriles, propriété de la Russie. Le onzième aviateur s'est noyé.

Le secrétariat d'Etat de Washington a dit qu'il fera parvenir une protestation auprès de Moscou.

A Tokyo, le général John-E. Hull, commandant américain en Extrême-Orient, a soutenu que la trajectoire suivie par l'appareil lors de sa chute dément toute allégation russe voulant qu'il ait survolé le territoire soviétique. Il a accusé les Russes de s'être livrés à un acte de piraterie.

Le capitaine Anthony-F. Feith, commandant du RB-29, a affirmé que le quadrimoteur est demeuré au moins à 15 milles du territoire soviétique et qu'il en était encore beaucoup plus éloigné lorsque l'attaque s'est produite.

L'appareil américain venait de compléter une série de photographies à une altitude de 17,000 pieds quand deux MIG furent signalés à 10,000 pieds. Le capitaine ne croyait pas que les deux réactés se porteraient à l'assaut de son appareil.

Les avions soviétiques ouvrirent le feu à deux reprises, faisant usage à la fois de leurs canons et de leurs mitrailleuses. Les projectiles enflammèrent un réservoir d'essence. Quelques instants plus tard, le capitaine ordonna à son équipage d'abandonner le quadrimoteur.

Vers la fin de l'attaque, l'appareil américain était au dessus de la limite territoriale de trois milles de la côte japonaise.

Bien que le RB-29 fut armé, Feith n'a pas jugé à propos de retourner le feu. Juste avant que les aviateurs ne sautent en parachute, le sans-filiste annonça que l'avion avait été attaqué par les Russes. Le quadrimoteur est allé s'écraser à 35 milles environ du lieu de l'attaque. Plusieurs engagements se sont déroulés depuis quelques mois entre avions russes et américains dans ces parages.

Tous les hommes à l'exception d'un ont été sauvés. Le onzième a été trouvé noyé, paralysé par les cordes de son parachute.

Le général Hull a dénoncé l'acte de piraterie des appareils soviétiques qui se sont attaqués sans aucun avertissement à un quadrimoteur américain en mission de photographie.

Il y a deux mois, un appareil de la marine américaine a été descendu à 350 milles du nord de Hokkaido par les Russes. En juillet 1953, un B-50 américain est disparu au dessus de la mer du Japon et les Etats-Unis ont accusé les Soviets de sa perte. Plus tôt, en octobre 1952, une superforteresse B-29, a été mitraillée et abattue par des chasseurs russes.

IL A PORTE SES SOULIERS JUSQU'A UN PAYS LIBRE

Georges Mihaila, âgé de 26 ans, cultivateur roumain, montre ses vieux souliers alors qu'il arrive sain et sauve à Munich, après avoir fui des soldats et la police Russe, Tchecoslovaque, et de l'Allemagne de l'Est. Durant sa fuite, Mihaila a passé par des décharges de feu des Communistes par trois fois. Il dit que pour l'alimentation, des hommes et de l'eau lui ont rendu un grand service.

Les électeurs vont aux urnes aujourd'hui dans six circonscriptions fédérales

Ottawa (PC) — Les électeurs de six circonscriptions fédérales se choisiront aujourd'hui de nouveaux représentants parlementaires.

Aucun problème important n'a cependant été soulevé au cours de la campagne électorale qui s'est déroulée dans un calme relatif.

Cinq des six circonscriptions mises en jeu étaient détenues par des libéraux. Ce sont les comtés de St-Antoine-Westmount et de St-Laurent-St-Georges, à Montréal; ceux de Toronto-Trinity et de Stormont, en Ontario, ainsi que de Selkirk, au Manitoba. La sixième circonscription mise en jeu, York-West, en Ontario, était détenue jusqu'à présent par un progressiste-conservateur.

Les bureaux de votation ouvraient à 8 a.m. ce matin pour fermer à 6 p.m. ce soir, heure normal de l'Est.

Les Libéraux ont mené leur campagne électorale en s'appuyant sur les réalisations de leur régime et plusieurs ministres ont prêté leur concours aux candidats en lice.

Le ministre aux affaires extérieures, M. Pearson, a pour sa part pris la parole à Montréal et à Toronto, au cours des dernières journées de la campagne.

Les adversaires des candidats libéraux ont critiqué d'emblée le gouvernement St-Laurent pour son attitude vis-à-vis du chômage, de l'immigration et des marchés de blé.

Le chef de l'opposition, M. Drew, n'a cependant pas pris une part active à la campagne. Au cours d'une allocution prononcée à Cornwall, en Ontario, il a affirmé qu'il fallait augmenter le nombre des députés de l'opposition pour améliorer le gouvernement.

De son côté, le parti CCF a basé sa campagne électorale sur les problèmes du logement et du chômage.

A la recherche de l'équilibre

Québec (PC) — M. André Loyen, recteur de l'université de Poitiers, France, a déclaré hier que la tâche la plus urgente d'une université est de travailler à rapprocher les hommes.

M. Loyen a déclaré que l'université doit baser son enseignement sur une éthique qui honore la vérité et la liberté, ainsi que le respect de la personne humaine. Une université doit être au service d'une nation, du public et de la civilisation.

M. Loyen portait la parole à l'université Laval, qui lui a décerné un doctorat en lettres. Il passe quelques jours au Canada à titre d'invité de l'université Laval, après s'être rendu à New-York pour participer aux célébrations du 200e anniversaire de l'université Columbia.

Il a dit que toute l'histoire du haut enseignement en France tient dans la recherche d'un double équilibre entre la culture générale et la formation professionnelle. Il s'agit pour l'université de mener à bien une tâche complexe: former un ingénieur, un médecin, un avocat, un professeur qui soit aussi un homme cultivé.

Au cours des dernières années, dit-il, d'importantes réformes ont été apportées dans le sens d'un équilibre plus sain, en donnant des cours de sciences sans abandonner les humanités.

Victime d'un accident

St-Damien (PC) — Marcel Bégin, âgé de 32 ans, de Québec, est mort instantanément dans le bois près de ce village du comté de Bellechasse, samedi, après avoir été atteint d'une balle dans un accident de chasse.

Clément Métivier, âgé de 20 ans, a déclaré à une enquête du coroner tenu ici hier qu'il fit feu sur "quelque chose de rouge" qu'il croyait être un chevreuil à 75 pieds de distance environ. Il trouva le corps de Bégin en s'approchant.

Le Dr Alexandre Nadeau, de St-Charles de Bellechasse, qui a mené l'enquête du coroner, a dit que la balle pénétra dans la poitrine à quelques pouces du coeur. Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle, mais a recommandé que les chasseurs prennent plus le précautions avant de tirer et soient mieux informés des lois de la chasse.

Le Parlement fédéral examinera à nouveau le cas du divorce; Québec suit la loi de l'inconsidération

Ottawa (PC) — On prévoit que le Parlement, au cours de la prochaine session qui s'ouvre en janvier, examinera le problème que pose le nombre record des requêtes de divorce venant du Québec et de Terre-Neuve.

On prévoit également que les 23 députés du parti CCF s'efforceront une fois de plus de confier à la Cour de l'Echiquier l'autorité de dissoudre les mariages dans les deux seules provinces qui ne possèdent pas leurs propres cours de divorces. En ce moment, cette responsabilité appartient au Parlement.

Depuis la prorogation, en juin dernier, 230 requêtes de divorce, du Québec et de l'Ontario, ont été inscrites dans la Gazette du Canada. Les personnes qui cherchent à obtenir le divorce disposent d'un délai qui expire six semaines après l'ouverture de la nouvelle session pour déposer leurs requêtes.

Le nombre des requêtes inscrites dans la Gazette du Canada à la date correspondante, avant l'ouverture de la session précédente, s'élevait a environ 150. Au cours de cette session, 378 divorces ont été *accordés, un chiffre record.*

Un porte-parole officiel du Sénat a fait savoir que, si l'on en juge par les requêtes déjà déposées, le nombre de celles-ci dont sera saisi le Parlement au cours de la prochaine session sera considérablement plus élevé que le nombre de celles qui ont été accordées durant la session précédente. Bien que le parlement ne soit pas appelé à se réunir avant 10 semaines, le nombre des requêtes déjà inscrites dans la Gazette est "passablement élevé".

On prévoit que la prochaine session s'ouvrira le 13 janvier et qu'elle sera prorogée à la fin de juin ou au début de juillet. On croit savoir que le programme législatif du gouvernement comporte quelque 50 projets de loi, au regard de 60 à la dernière session.

Le parti CCF soutient principalement que la commission ne dispose pas du temps nécessaire pour étudier suffisamment chacune des requêtes et que le divorce est une question qui relève, non pas du Parlement, mais des tribunaux.

Peu avant la dernière prorogation, M. Stanley Knowles (CCF-Winnipeg-North-Centre) a annoncé qu'il soumettra un projet de loi tendant à confier à la Cour de l'Echiquier la juridiction en matière de divorce pour le Québec et Terre-Neuve. M. Knowles a soumis des projets de loi semblables au cours des sessions antérieures.

Depuis 1937, alors que 46 avaient été accordées, le nombre des requêtes de divorce dont le Parlement a été saisi n'a guère cessé d'augmenter. A la dernière session, il atteignait 378.

L'Alaska n'est pas à l'abri des attaques russes

Washington (PA) — Les importantes bases aériennes américaines en Alaska pourraient être atteintes par les projectiles que l'URSS possède à l'heure actuelle et peut lancer de bases spécialement aménagées en Sibérie.

Ces projectiles, que l'on prétend beaucoup plus puissants et précis que la version originale allemande de la V2 et qui ne seraient, en outre que les précurseurs d'autres engins plus redoutables en voie de fabrication par les Soviets, présentent un danger tout aussi réel pour les villes que pour les bases militaires de l'Europe occidentale.

M. McCarthy est assuré de ne pas se faire censurer

Washington (PA) — Le sénateur Joseph McCarthy dit hier qu'il ne croit pas que les chefs de son propre parti voteront la censure contre lui quand le Sénat se réunira aujourd'hui pour tenir une session extraordinaire en vue d'étudier les accusations portées contre le républicain du Wisconsin.

Toutefois, il a réitéré sa prédiction antérieure que le vote de censure sera approuvé parce que ses adversaires comptent "beaucoup de votes".

Exprimant ses opinions durant une entrevue télévisée, McCarthy a dénoncé toute cette affaire comme un "complot de lynchage".

"Je ne pense pas que la direction républicaine se prêtera à cette manoeuvre," dit-il, bien qu'il n'ait reçu d'engagement formel à cet effet de la part du sénateur William Knowland, de la Californie, leader républicain.

La session du Sénat a été convoquée pour étudier la recommandation d'un comité spécial pour que McCarthy soit censuré sur trois accusations de conduite indigne d'un sénateur.

Le comité, dirigé par le sénateur républicain Arthur Watkins, de l'Utah, a recommandé que McCarthy soit censuré parce que (1) a manifesté du mépris pour un comité d'enquête antérieur en refusant de se présenter devant lui; (2) a utilisé un langage insultant contre le sénateur Robert Hendrickson, républicain du New-Jersey, membre de ce comité, et (3) a insulté le brigadier général Ralph Zwicker en l'interrogeant au sujet du traitement par l'Armée d'un présumé personnage suversif.

McCarthy a porté hier de nouvelles attaques contre le comité de six membres qui a recommandé de le censurer.

SON ADVERSAIRE SE RETIRE

Le gén. Fulgencio Batista reçoit une réception enthousiaste comme il arrive au poll où il vient de jeter son billet de vote pour les élections nationales des E.-U. Il est reste le seul candidat, alors que son adversaire, le Dr. Ramon Grau, San Martin s'est retiré des élections.

D'importants changements sont prévus dans le rouage du gouvernement de l'Eglise

Cité du Vatican (Reuter) — On s'attend que d'importants changements soient apportés au gouvernement central de l'Eglise catholique à la suite de la nomination du bras droit du Saint-Père, Mgr Gionvanni Battista Montini, au poste d'archevêque de Milan.

Cette nomination, proclamée mercredi dernier, a suscité plus de commentaires dans les milieux du Vatican que tout événement survenu depuis la fin du dernier conflit mondial.

Depuis 10 ans, Mgr Montini, suave et souriant diplomate alliant à ces qualités de vastes connaissances en droit canon, a été, à toutes fins pratiques, le plus évident canal de communications entre l'austère solitude du Pape et le monde.

En sa qualité de pro-secrétaire aux Affaires ordinaires, la plus gra de partie des détails routiniers lui passait entre les mains avant de parvenir au Saint-Père. Sa connaissance des questions mondiales n'était surpassée que par celle de Pie XII lui-même.

Plusieurs observateurs du Vatican sont d'avis qu'une seule explication peut motiver son élévation au poste de chef spirituel de l'Archidiocèse de Milan.

Ils croient que cette explication consiste dans le désir du Saint-Père de donner son "bras droit" qui, incidemment est âgé de 57 ans, des expériences pratiques du ministère, après ses 32 années de travail exclusivement consacré aux affaires de la bureaucratie vaticana.

De par la tradition, l'archevêque de Milan est subséquemment nommé prince de l'Eglise. Comme cardinal, Mgr Montini, deviendrait un des trois ou quatre cardinaux les plus susceptibles de succéder à S. S. Pie XII.

Son poste au Vatican sera confié, pour le moment, à Mgr Domenico Tardini, jusqu'à présent pro-secrétaire d'Etat aux Affaires extraordinaires.

La rumeur persiste dans les milieux du Vatican que le Pape nommera éventuellement un secrétaire d'Etat, poste qu'il a lui-même virtuellement assumé depuis la mort du dernier secrétaire d'Etat, le cardinal Luigi Maglione, en 1944.

Si le Saint-Père, rétablit ce poste, on croit qu'il y nommera l'un des plus jeunes cardinaux italiens ou l'un des prélats du Vatican susceptibles de faire bientôt partie du collège cardinalice.

On croit aussi, dans les milieux proches du Saint-Père, que d'importants changements seront apportés au cours de l'hiver dans le personnel de la hiérarchie vaticane.

Violent typhon

Manille (PA) — Le typhon Ruby s'est infiltré hier soir dans la section nord de Luzon après que ses vents de 120 milles à l'heure eurent laissé des milliers de personnes sans abri dans la partie sud de la plus grande île des Philippines.

Dix personnes périssent empoisonnées par le gaz d'une fournaise défectueuse

New-York (PA) — Six enfants et quatre adultes sont morts de bonne heure, hier, empoisonnés par les vapeurs provenant apparemment d'une fournaise gasogène défectueuse. L'une des victimes, un jeune bébé de quatre mois, devait être baptisée au cours de la journée.

Voici la liste des victimes dont les corps ont été découverts dans l'appartement de trois chambres, au deuxième étage d'une maison située sur la 46e avenue, partie ouest, dans le quartier Manhattan.

M. et Mme Edubridges Gonzales, âgés tous deux d'une trentaine d'années, leurs six enfants et deux invités, M. Domingo Matos, 31 ans et sa femme, Armentina, 27 ans.

Les plus jeunes des enfants Gonzales—3 garçons et trois filles—étaient âgés de quatre mois et le plus vieux de 10 ans.

Les locataires des appartements avoisinants ont déclaré avoir vu de la fumée sortir de l'appartement des Gonzales et un voisin s'est hâté de fermer la clef de la fournaise.

Le sous-chef des pompiers, Webber Johnson, a dit que, en dépit des fenêtres ouvertes, la quantité d'oxyde de carbone était si considérable que seule la ventilation n'est pas parvenue à la dissiper.

M. Johson a déclaré que la mort des dix victimes peut être attribuée à une dose fatale d'oxyde de carbone dégagée par une fournaise gasogène.

M. et Mme Matos avaient trois enfants. Ceux-ci avaient été heureusement laissés à leur demeure sous les soins de parents.

Il abat le record de Charles Lindberg

Paris (Reuter) — A peine descendu de son avion à l'aéroport de Toussus-le-Noble, près de Paris, Max Conrad, 50 ans, s'est vu entouré de Françaises qui l'acclamaient et voulaient l'embrasser, pour l'exploit qu'il venait d'accomplir, en traversant l'Atlantique seul, dans son petit appareil.

Cette envolée de New-York à Paris, sans arrêt, fut effectuée en 22 heures et 19 minutes, battant ainsi de 11 heures et 20 minutes le record établi par Charles Lindberg, il y a 27 ans.

Au cours de la nuit, le pilote de San Francisco, père de dix enfants, perdit le contact radiophonique avec les aéroports et des avions furent dépêchés à la recherche de son bi-moteur du type "Apache".

Macon décolla de l'aéroport d'Idlewild à New-York à 11 h. 26 a.m. (est) samedi et posa son avion à Toussus-le-Noble hier matin.

Après son envolée de 3,000 milles, il ne lui restait plus d'essence que pour trois ou quatre heures de vol.

Max Conrad, qui ressemble à l'acteur du cinéma américain, Gary Cooper, fut accueilli à son arrivée par des centaines de curieux. Des femmes se précipitèrent pour l'embrasser comme il sautait au bas de son avion, de couleurs crème et rouge. Une d'entre elles lui jeta un bouquet de roses.

Conrad a révélé qu'il maintint son appareil à 11,000 pieds d'altitude mais qu'"il lui fallut naviguer les courants, car à certains moments une glace épaisse se formait sur les vitres du pare-brise et empêchait tout visibilité.

Pendant toute l'envolée, il ne bénéficia que de 500 milles de belle température, immédiatement après son départ d'Idlewild; le reste du trajet consista en neige et glace.

L'avion "Apache" de Conrad est entièrement fabriqué de métal et actionné par deux moteurs de 160 c.v. L'envolée de Conrad avait pour but de faire livraison de l'avion à M. Robert Goemas, à Paris.

L'appareil en question est le premier d'une série d'avions "Apaches" à quatre sièges construites par une compagnie américaine en vue de populariser le vol particulier, en Europe.

Béatification de Maria Assunta Pallota, hier

Cité du Vatican (PA) — Maria Assunta Pallota, une religieuse italienne appartenant aux Missionnaires Franciscaine de Marie, a été béatifiée hier à la basilique Saint-Pierre.

Plusieurs parents de soeur Palotta, morte en Chine le 7 avril 1905, assistaient à la cérémonie.

Plus tard dans la journée, le pape s'est agenouillé devant l'image de la nouvelle bienheureuse. Sa présence a accentué les rapports voulant qu'il souffre d'une reprise du hoquet chronique qui l'a affaibli l'hiver dernier. Selon des personnes du Vatican, le Saint-Père a hoqueté à plusieurs reprises mardi dernier, mais cette légère attaque n'a duré que quelques minutes et il n'y eut pas de rechute.

Après la cérémonie de dimanche, le pape est retourné à sa résidence estival, à Castel Gondolfo, où il demeurera jusqu'au 27 novembre. Il reviendra alors au Vatican.

Le Progrès du Saguenay est VOTRE quotidien

Plan anti-communiste au M.-Orient

Entretiens en cours dans les différentes capitales. — Washington et Londres appuient fortement ces pourparlers.

Londres (PA) — Les hommes d'Etat arabes ont commencé à élaborer, avec l'appui vigoureux de Londres, et de Washington, les plans d'une structure défensive contre l'agression communiste au Moyen-Orient.

Des diplomates bien qualifiés rapportent un grand nombre de contacts diplomatiques parmi les capitales du Moyen-Orient en vue d'ériger un réseau sécuritaire, allié aux puissances occidentales. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis encouragent cette tendance et promettent leur appui militaire et économique.

L'organisation d'un système de défense du Moyen-Orient, traversant le pont "pétrolière" qui relie l'Europe, l'Asie et l'Afrique, servirait à combler la brèche qui existe actuellement dans la ceinture défensive des puissances de l'Ouest et lui permettrait de se resserrer avec plus d'efficacité autour du bloc communiste.

Le premier ministre de l'Irak, M. Nuri, a posé le premier geste en proposant que quelques-uns des huit Etats de la Ligue arabe se joignent au pacte turco-pakistanais. On sait que la Turquie fait partie de l'OTAN.

Le premier ministre iraquien a progressé considérablement dans ses négociations avec la Turquie en vue d'une alliance entre les deux pays et l'intégration de l'Iraq dans les cadres du pacte qui lie la Turquie au Pakistan.

Les diplomates de l'ouest constatent que l'Egypte, pays autrefois opposé à l'idée d'une coopération arabe avec l'Occident, semble prêt à changer complètement d'attitude. Deux développements survenus récemment ont provoqué cette situation:

1—Le Caire et Londres viennent de conclure une entente qui met fin à l'occupation britannique de la zone du canal du Suez.

2—Le premier ministre égyptien, M. Abdel Gamal Nasser, a pris de fortes mesures répressives contre l'organisation extrémiste des Frères Musulmans, ouvertement anti-occidentale.

Certains informateurs ont déclaré que l'Egypte entreprendra prochainement des pourparlers avec la Turquie en vue de réaliser une certaine association.

Ailleurs au Moyen-Orient, la Grande-Bretagne maintient des bases dans la Jordanie en vertu d'un pacte de défense mutuelle. En Libye, se trouvent aussi des bases américaines et anglaises.

La position de l'Arabie séoudite, où des compagnies américaines et anglaises exploitent les plus riches champs pétrolifères du monde, est incertaine. On sait que ce pays conteste à l'Egypte le droit de diriger les destinées de la ligue arabe et continue sa lutte ancienne avec l'Iraq.

Triste drame en Ontario

Arnsprior, Ont. (PC) — La sûreté provinciale fait enquête en rapport avec ce qu'elle dit être un meurtre et un suicide perpétrés dans une maison de ferme à cinq milles au sud-est de cette ville.

Clifford Desmond Presley, âgé de 31 ans, et sa femme de 27 ans, Dorothy, ont été trouvés morts dans une chambre à coucher, à l'étage supérieur de la maison, samedi soir. D'après la police, Presley a apparemment tué sa femme avec une carabine de calibre .22 en lui tirant dans la tête, puis il s'est enlevé la vie en se tirant une balle dans la bouche.

Les Presley ont quatre enfants dont l'âge varie de deux à six ans. Ils étaient en visite chez les parents de Mme Presley, à Arnprior, au moment du drame.

Les Presley devaient se rendre à Arnprior pour le repas du soir. Comme ils tardaient à arriver, la soeur de M. Presley, Vivian Bigras, se rendit en automobile à la maison de ferme et y découvrit les corps.

LE MAIRE DEMOCRATE DE NEW-YORK

Mme Harriman tient la main du vainqueur de l'élection qui a eu lieu mardi, au poste de gouverneur de l'Etat de New-York, M. Averell Harriman est devenu le premier démocrate à occuper ce poste depuis 12 ans.

27 morts au Canada en fin de semaine

Vingt-sept personnes ont perdu la vie dans divers accidents survenus dans l'est du Canada, au cours de la fin de semaine.

Selon un relevé de la Presse Canadienne, l'Ontario compte 15 morts, le Québec huit, la Nouvelle-Ecosse deux, le Nouveau-Brunswick un et Terre-Neuve un également.

Les accidents de la route qui se chiffrent à 14 ont été les plus nombreux.

Une femme périt dans un incendie avec 4 enfants

Toronto (PC) — Un incendie a coûté la vie à une femme de 31 ans de Toronto et à quatre de ses six enfants, samedi matin.

Les pompiers ont dit que le feu, causé par un poêle surchauffé, se propagea si rapidement par les murs de l'appartement sis au deuxième étage que la femme et les enfants, occupant la chambre à coucher à l'arrière du logement, n'ont eu aucune chance de s'échapper.

Mme Rita Walton, ses fils Vernon et Leslie, âgés de 1 à 2 ans, et ses filles Barbara et Rosemary, âgées de 6 et 11 ans, ont péri dans les flammes. Jimmy, âgé de 12 ans, et Elaine, 8 ans, ont pu s'enfuir.

John Walton, âgé de 33 ans, le père, appris la nouvelle dans un camp de chasse de la région de Sault Ste-Marie. Il fut conduit à Toronto dans un avion du ministère ontarien des Terres et Forêts.

La police a dit que la maison, située dans un quartier de maisons de rapport connu sous le nom de "Cabbagetown", était un nid à feu. Le feu aurait résulté du fait que les prises d'air n'étaient pas fermées dans le poêle à bois. Une enquête a été ordonnée.

A l'Hôtel-Dieu d'Alma

Dimanche dernier, fête du Christ-Roi, fête titulaire de l'Hôtel-Dieu d'Alma, les autorités religieuses de cette institution, désireuses de célébrer solennellement ce grand jour, l'ont choisi pour faire l'intronisation du Sacré-Coeur dans la maison.

Une grand'messe, payée par le bureau médical, fut célébrée à 9 heures par M. l'abbé Alexandre Proulx, aumônier de l'hôpital. La Petite Maîtrise du Collège St-Joseph, sous la direction du Frère Gabriel-Marcellin, a exécuté le chant de la grand'messe.

La statue du Sacré-Coeur avait été magnifiquement décorée et faisait un accueil pieux dans le solarium du département du Sacré-Coeur de l'Hôtel-Dieu. Les médecins et leur épouses furent ensuite reçus à un déjeuner intime, dans le cafétéria de l'hôpital, à l'issue de cette cérémonie religieuse.

ARRÊTEZ les symptômes de VOTRE RHUME

EN 24 HEURES!
avec 4 comprimés seulement
Faites cesser le reniflement, la toux, le rhume, le frisson, la perte de temps et le malaise! Seulement 4 comprimés de marque Dr Chase, prises selon les directions, doivent arrêter les symptômes de votre rhume en 24 heures, sinon, adressez-nous le paquet vide et nous vous rembourserons $1.00.
59c - $1.49
Economisez 48c
Achetez le gros format
Comprimés DR. CHASE
4 INGRÉDIENTS CONTRE LE RHUME

LE FAVORI DES FOULES...

SAGUENAY DRY
SAGUENAY DRY GINGER ALE

CONSULTEZ LES PAGES JAUNES DE L'ANNUAIRE CLASSIFIÉ

N'achetez pas vos MEUBLES avant d'avoir visité R. POTVIN LTÉE 375 Montcalm Chicoutimi

POSITION D'AVENIR
On demande un jeune homme d'expérience dans le commerce 5 - 10 - 15. De préférence avec expérience dans les achats, et capable de conduire un personnel de 10 employés féminins. Position très intéressante pour personne compétente. Bon salaire. S'adresser en personne à:
J. ARMAND ROBERGE, président de:
LE BAZAR LIMITEE 5-10-15
33, rue Victoria, Bagotville, Co. Chicoutimi — Tél.: 185

FONDÉ EN 1887

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

ÉGLISE FAMILLE PATRIE

JOURNAL QUOTIDIEN INDÉPENDANT, AU SERVICE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX, ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE LA RÉGION DU SAGUENAY ET DU LAC ST-JEAN

PUBLIÉ À CHICOUTIMI PAR L'IMPRIMERIE DU SAGUENAY LIMITÉE,

816, AVENUE LABERGE

TÉLÉPHONE 4-4474 LÉOPOLD TREMBLAY, GÉRANT GÉNÉRAL

MEMBRE DE L'A.B.C. ET DE LA C.D.N.A.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour l'impression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuters ainsi que de toutes informations locales que Le Progrès du Saguenay publie. Tous droits de reproduction des dépêches, particulièrement du Progrès du Saguenay, sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe (Ministère des Postes Ottawa)

	26 AN	6 MOIS	3 MOIS	
Livraison par carrier	$12.00	$6.50	$3.25	$0.25 par sem.
Livraison par la poste	$ 7.00	$4.00	$2.25	$1.00 par mois
" " aux Etats-Unis	$10.00	$5.50		
Autres pays étrangers	$12.00			

CHICOUTIMI, LUNDI, 8 NOVEMBRE 1954

COMMENTAIRES SUR LES AFFAIRES DU MONDE

La collaboration anglo-américaine à Trieste

(par S. H. WOOLRYCH)

Le récent règlement du différend de Trieste a été salué d'un soupir de soulagement par tous ceux qui ont à coeur la paix du monde. Le différend existait depuis neuf ans. A cause des nationalismes inflammables des Italiens et des Yougoslaves, ainsi que de la Weltpolitik communiste, Trieste était toujours un coin dangereux.

Il n'était pas, à vrai dire, difficile de prévoir ce que serait la solution de compromis. Il était évident que, du point de vue racial, la Zone "A", comptant la riche région de la ville et du port de Trieste, devait revenir aux Italiens, tout comme la zone "B", qui renferme Fiume, devait appartenir aux Yougoslaves. Malgré les minorités dispersées dans les Zones, le Gouvernement militaire allié essayait de fait de réaliser ce partage dans la pratique en donnant avis, il y a un an, du retrait de ses troupes. Mais, la Yougoslavie menaçant de pénétrer dans la Zone "A" retarda le règlement, comme ce fut également le cas des mouvements de troupes sur les deux frontières. Toutefois, cette solution, sous réserve de minimes mises au point, vient d'être adoptée, grâce à la modération et au bon sens des hommes d'Etat italiens et yougoslaves, avec l'aide calme et efficace des diplomates anglais et américains.

Les autorités militaires alliées assumaient d'abord le commandement dans la zone de Trieste en juin 1945, après le retrait de l'armée yougoslave vers une zone qui prit le nom de Zone "B". La situation de Trieste était alors formidable. Il n'existait pas de gouvernement municipal; la population était harassée par des démonstrations rivales et la propagande des groupes raciaux et politiques opposés. Le chômage était fort répandu et les communistes l'intensifiait en provoquant des grèves fréquentes. La vie économique de la ville en était au point mort; les chantiers maritimes, les raffineries de pétrole et maintes usines avaient été détruits par les bombardements; le port avait été fortement miné et encombré d'épaves; la Marine de commerce était réduite à l'ombre d'elle-même. Or, la prospérité de Trieste a toujours été fonction de son port et de son commerce d'entreposage.

Le Gouvernement militaire allié se trouvait donc dès l'abord dans la nécessité de rétablir la loi et l'ordre, l'assurer le ravitaillement, de prévenir les maladies et le chômage général, de procéder à la réparation immédiate du port et des usines. En somme, il lui fallait rétablir la vie normale.

Ce Gouvernement assura rapidement le ravitaillement essentiel en vivres, combustibles et médicaments, en en prévoyant la distribution par rationnement. L'exécution d'un programme de travaux publics permit de remettre en fonctionnement les écoles, les routes, les chemins de fer et les hôpitaux, tout en réduisant le chômage. On établit des services de secours et hygiène.

Il fallut ensuite improviser l'administration de la région. L'administration civile italienne n'existait plus; nombre de hauts fonctionnaires avaient disparu ou subissaient une éclipse politique. Le Gouvernement militaire allié se chargea de leurs fonctions. On constitua une nouvelle police civile, composée d'hommes recrutés sur les lieux et placés sous le commandement d'officiers anglais et américains, qui se chargèrent des fonctions ordinaires de police, ainsi que de la surveillance des frontières.

Au cours des deux premières années, les troupes anglo-américaines, commandées par un Anglais, exercèrent une maîtrise absolue sur la région. Mais, lors de la signature du traité de paix avec l'Italie en 1947, on a prévu la nomination d'un gouverneur qui prendrait la direction du territoire. Mais on ne put s'entendre avec les Russes sur le choix de ce gouverneur; le délai s'étirait en mois et années, de sorte que le Gouvernement militaire allié dut adopter un programme d'action à long échéance pour rétablir la vie économique de Trieste. En avril 1948, on prenait des mesures afin d'élargir les fonctions des fonctionnaires municipaux grâce à l'établissement d'un mécanisme administratif dirigé par des maires locaux. On ferma le Bureau municipal du Gouvernement militaire allié et on abolit le poste de Commissaire de zone. En juin 1949, des élections eurent lieu pour l'établissement de conseils communaux dans toute la zone, pour la première fois depuis 27 ans. On accorda la liberté politique absolue à tous les partis reconnus pour la campagne électorale. En mai 1952, de hauts fonctionnaires italiens étaient désignés par le commandant de la Zone, d'après les recommandations du gouvernement italien, pour assurer des fonctions telles que la santé publique, l'enseignement, le travail, le transport, la douane et l'agriculture. On désigna également un conseiller politique italien.

En même temps on s'attaquait vigoureusement au redressement économique. Le Gouvernement militaire allié élabora à cette fin un programme quadriennal, de concert avec les organismes locaux ou internationaux. La première mesure consistait à rétablir le fonctionnement du port, travail en grande partie terminé en 1950.

La construction navale constituait ensuite le grand problème. En mars 1948, on n'avait pas reçu de nouvelles commandes depuis plus de six mois. De concert avec le gouvernement italien, on élabora un programme de constructions navales, en vertu duquel le Gouvernement militaire allié s'engageait à avancer trois milliards de lires à brève échéance pour reconstruire la flotte marchande de Trieste et donner de l'emploi à ses marins du commerce. Tout cela était à peu près terminé en 1952, alors qu'on établissait un nouveau programme de concert avec le gouvernement italien pour assurer la continuité du travail aux chantiers maritimes.

On a fait de vigoureux efforts pour rétablir et moderniser les usines dans la Zone, par exemple celles qui s'occupent de la production des tourteaux, les aciéries, les fabriques de cotonnades et autres textiles, etc, soit 30 en tout. Les Etats-Unis ont fourni $31,800,000 en vertu du Plan Marshall et des régimes qui lui ont succédé. Ces sommes constituaient des fonds pour les grandes réparations aux installations et permettaient d'assurer des prêts aux petits commerces. Le but principal était d'assurer le maximum d'emploi.

A la suite de ces rudes travaux, le commandant anglais de la Zone ne sera pas fâché de rendre les rênes au gouvernement italien. Les troupes anglaises et américaines qui constituaient la garnison pourront certes servir ailleurs. Mais elles partiront avec le sentiments d'avoir bien accompli leur mission. Ce ne fut pas toujours une tâche aisée, mais elles se sont gagné le respect et la reconnaissance de la population. On a vu là, encore une fois, la démonstration de la collaboration anglo-américaine et ce qu'elle vaut pour le monde libre.

Déclaration de l'hon. Drew

Ottawa (PC) — L'hon. George Drew, chef progressiste conservateur, a proposé, hier, une prompte conviction du parlement afin de séparer la ligne de conduite du Canada à la conférence du 31 janvier entre les premiers ministres du Commonwealth à Londres.

M. Drew a émis une déclaration spécifiant que son parti accueille volontiers la conférence annoncée, avant-hier, par le premier ministre Churchill mais il ajoute que le premier ministre St-Laurent devrait prendre connaissance des opinions du parlement avant d'y assister.

On comptait que le parlement se réunirait cet automne mais M. St-Laurent a annoncé, récemment qu'il ne sera convoqué qu'au début de l'an prochain. On croit maintenant que les Chambres seront convoquées à la mi-janvier.

Voici le texte de la déclaration de M. Drew.

Le parti conservateur accueille avec enthousiasme l'annonce d'une réunion des premiers ministres du Commonwealth à Londres en janvier.

On est particulièrement heureux d'apprendre que nul sujet ne sera exclu de la discussion lors de cette conférence.

Nous avons recommandé depuis assez longtemps déjà une telle réunion, surtout dans le but de discuter l'écoulement de nos produits [illegible]s, l'expansion de nos marchés dans la zone sterling, la convertibilité (du change) et autres sujets d'intérêt commun qui exercent une influence directe sur l'emploi et le revenu agricole en notre pays.

ELU PRESIDENT

M. Paul Dufresne, I.f., à l'emploi de la Cie International Paper à Trois-Rivières a été élu au poste de président de l'Association des Ingénieurs Forestiers de la Province de Québec.

FETE DU COMMANDANT DE LA GARDE ST-JACQUES — Vendredi, le 22 octobre, les membres de la Garde St-Jacques se réunissaient pour fêter l'anniversaire de naissance de leur commandant, le capitaine Désiré Bélanger. Cette soirée eut lieu à la salle Grenada, gracieusement prêtée par M. J.-E. Plourde. Sur la photo, lere r., M. et madame J.-E. Plourde, propriétaires de la salle Grenada, M. Julien Marcoux, président de la Garde, madame Désiré Bélanger, mère du héros de la fête, madame Désiré Bélanger, jr., Monsieur Désiré Bélanger, jr., et M. Désiré Bélanger; en avant, les deux enfants du capitaine Bélanger. Sur les autres rangées, les membres de la Garde St-Jacques et leurs épouses ou amies.

(Gracieuseté "Le Lingot")

L'Actualité politique en France

par Rémy ROURE

Un journal étranger, qui est grand ami de la France, reproche cependant à notre pays, à propos de rejet de la C.E.D. par l'Assemblée Nationale, son "complexe napoléonien". — "Tout se passe, écrit-il encore, comme si les maîtres actuels de la politique française, accrochés quasi désespérément à un passé éclatant de gloire, s'obstinaient à rendre hommage à des dieux morts, comme s'ils avaient conçu le dessein de sacrifier la France sur l'autel chancelant de divinités défuntes". Il parle encore, journal aussi, en contradiction flagrante avec ce qui précède "d'une crainte de l'Allemagne poussée à l'extrême" — ce qui ne s'accorde pas cependant avec le souci des gloires passées et "le complexe napoléonien"...

On a écrit beaucoup sur la France en cette fin d'été, depuis les journées décisives d'août, et ce ne fut pas toujours pour la louer. Encore conviendrait-il de joindre quelque logique aux reproches qui lui sont faits. Le journal que je viens de citer n'est pas le seul dans son cas. Ou bien en effet la France est un pays belliqueux, et toujours prêt à en découdre, ne serait-ce qu'en vertu d'une fulgurante tradition. Ou bien elle est un pays craintif qui devait demander aide et protection à ses voisins, fût-ce au prix de la perte de sa souveraineté. Mais elle ne peut être les deux à la fois.

Or ceux qui connaissent à fond ce pays, qui n'est pas aussi bas qu'on l'imagine et qu'on le dit volontiers — aurait-il, s'il n'en était pas ainsi, — soutenu pendant huit ans une guerre lointaine où elle sacrifiait la fleur de ses cadres militaires, sans compter son or? Cela au lendemain d'une guerre mondiale où elle soutint lepremier choc, puis fut piétinée, pillée par les armées et les administration de l'ennemi — ce qui ne l'empêchait pas d'être présente sur tous les champs de bataille, de résister, avec quel courage!, intérieurement, à l'occupation; ce qui ne l'avait pas empêchée de participer à la victoire commune avec des effectifs égaux à ceux de l'Angleterre sur le continent européen. Croit-on que sans l'appui français, les batailles de Tunisie, d'Italie, de France, d'Allemagne, n'auraient pas été plus longues, plus meurtrières, plus chanceuses peut-être? — Non. Le passé de gloire de la France n'est pas si lointain. Elle n'a qu'à se rappeler l'histoire d'il y a dix ans, et, hier encore, Bien-Bien-Phu. "Complexe napoléonien"? — Nullement. Mais la France savait que si elle n'ajoutait pas un sacrifice supplémentaire, et si elle attendait passivement d'être libérée par les Américains et les Anglais, elle ne le serait pas tout à fait, que sa souveraineté et son intégrité auxquelles elle tient, non par vaine gloriole, mais parce qu'elles sont la condition non seulement de sa vie propre, mais aussi de la liberté du monde, en auraient fatalement souffert. Elle n'a pas voulu de l'A.M.G.O.T. il y a dix ans; elle tient à garder sa place aujourd'hui dans la hiérarchie des nations.

Serait-elle pour cela opposée à une organisation de l'Europe qui mettrait fin à des guerres fratricides entre pays de même Continent?

Il faut d'abord s'entendre quand on parle de "guerres fratricides". La guerre mondiale de1914-18 n'avait pas plus ce caractère que la guerre mondiale de 1939-46. Ce n'est pas la France seule que visaient les ambitions de Hohensgollern et d'Adolf Hitler. On oublie un peu que la guerre de 1914-18 était considérée par les Allemands comme la première guerre Punique, qu'elle visait l'Empire britannique, que le slogan le plus fréquent était Outre-Rhin: "Gott Starfe England". On oublie que le dessein d'Adolf Hitler était une hégémonie mondiale. Qu'il en soit de même en ce qui concerne la Russie soviétique ne change rien à notre raisonnement. N'est-il pas dès lors compréhensible que la France, qui fut toujours aux premières lignes des nations libres, ait la prétention de ne pas se laisser diluer dans une Europe réduite, avec le Luxembourg, la Belgique, la Hollande, l'Italie et qu'elle n'admette pas que son droit d'aînesse en Europe, acquis par tant de sacrifices, soit mis au même rang que celui qui serait accordé à l'Allemagne? Est-ce de la crainte irraisonnée, cela? Elle fut toujours, dans l'histoire, la promotrice de grandes idées généreuses d'accord entre les nations, de paix, et notamment des Etats-Unis d'Europe. Mais si l'Angleterre a sa frontière réelle sur le Rhin, si elle est visée, aussi bien que les Etats-Unis d'Amérique, par la politique d'hégémonie mondiale des Soviets, comme elle le fut par la politique d'hégémonie mondiale des Hohenzollern et de Hitler, comment la France pourrait-elle concevoir que ce grand pays se tienne à l'écart d'une communauté de défense continentale? Ce n'est pas sur un "passé périmé de gloire", ce n'est pas par "un complexe napoléonien" que la France se laisse séduire, mais par un instinct national et européen, et par un sens aigu des réalités actuelles.

Peut-être alors conviendrait-il qu'à l'étranger, on essayât de comprendre cet instinct et d'avoir également le sens des réalités présentes, au lieu de réserver à la France des reproches imméritées.

Rémy ROURE.

La classe ouvrière et l'éducation

Mercredi soir, le 3 novembre, à Jonquière, 23 syndicats de la région du Saguenay-Lac-St-Jean avaient délégué leur représentant à une imposante assemblée des responsables de l'éducation.

Cette assemblée était organisée dans le but de former les Ecoles d'Action ouvrière dans chaque centre ouvrier de la région. Il fut question surtout du programme des Ecoles d'Action ouvrière pour l'année 1954-55. Tous les ouvriers peuvent suivre dans leur centre respectif la série de cours donnés par cette école, soit à Dolbeau, St-Félicien, Roberval, Alma, Jonquière Kénogami, Arvida, Chicoutimi, Port-Alfred et pour la première fois à St-Bruno. Des centaines de travailleurs s'inscrivent à ces cours et s'instruisent du syndicalisme.

Les Ecoles d'Action ouvrière existent déjà depuis quatre ans. Il y a un magnifique travail de fait dans le domaine de l'éducation chez les travailleurs, mais il en reste beaucoup à faire. La classe ouvrière a besoin de chefs compétents et de membres renseignés. Les membres intéressés à suivre ces cours peuvent s'inscrire au responsable de l'éducation de son centre.

Souper canadien organisé par les Lacordaire de Milot

Le 23 octobre en la salle du couvent un souper canadien avait été organisé par les Lacordaires et Jeanne d'Arc de notre localité, à l'occasion du 10e anniversaire de fondation du cercle, il y eut durant la soirée discours de plusieurs orateurs, mentionnons entre autre, l'orateur invité, M. Léopold Grenon, d'Alma, professeur sur l'orientation de l'éducation qui sut intéresser tout l'auditoire, de plus il y eut de nombreux prix et partie récréative et musique par des jeunes gens de Ste-Monique.

Tous retournèrent enchanté de leur soirée.

Espérons que ce mouvement continuera à progresser.

Cette semaine, nous avons la visite d'un Rév. Père du Tiers-Ordre du Lac-Bouchette, pour une réunion annuelle des Tertiaires et afin d'en recevoir de nouveaux membres qui veulent se joindre à cette congrégation.

Les joujoux de Kodiac

KODIAC — l'un des plus populaires pensionnaires du zoo de New-York — est un ours géant, capture en Alaska. Tout géant qu'il soit, il aime bien s'amuser . . . mais voilà, il lui faut des joujoux solides! Depuis quelques temps, son joujou favori est un baril en aluminium sur lequel il peut cogner tout à son aise, sans parvenir à l'endommager sérieusement. Si vous avez déjà vu comment on manie les barils de bière sur les camions de brasserie, vous comprendrez aisément pourquoi tant de ces barils sont maintenant faits d'aluminium . . . le métal ultra-solide quoique léger. L'aluminium protege aussi la saveur des breuvages et des aliments et leur conserve leur pureté indéfiniment. Aluminum Company of Canada, Ltd. (Alcan).

L'industrie laitière du Canada est menacée de la crise la plus grave de son histoire, dit M. Jones

Smith Falls, Ont. (PC) — Par suite de l'excédent de la production mondiale, l'industrie laitière du Canada est menacée de crise, la plus grave de son histoire. Tel est du moins l'avis de M. W. Frank Jones, président de Borden Company Limited.

Selon lui, la consommation croissante de la margarine cause, en partie du moins, les surplus de produits laitiers à travers le monde.

S'adressant au Club Rotary de Smith Falls, M. Jones a déclaré que "depuis l'avènement de la margarine, la consommation canadienne per capita de beurre avait diminué de 27 pour cent".

L'ancien président du Conseil national des Produits laitiers a ajouté que dans les 15 principaux pays producteurs de lait, la consommation est inférieure à la production.

"Les prévisions de la production mondiale du lait pour 1954, que l'on vient de rendre publiques, indiquent un nouvel accroissement de 100,000,000 de livres dans les principaux pays du monde. Compte tenu de ces chiffres, la production totale atteindra le volume astronomique de 341,907,000,000 de livres."

En raison de ces conditions, "plusieurs des pays concernés ont cru nécessaire d'imposer des restrictions et des embargos de toutes sortes sur l'importation des produits laitiers; en conséquence, nous faisons maintenant face à l'une des crises les plus aigues dans l'histoire du marché des produits laitiers."

Déjà, les Etats-Unis ont frappé de restrictions sévères les importations de produits laitiers. De son côté, le Canada importe des quantités considérables d'huile végétale, avec une protection tarifaire presque inexistante, afin de faire concurrence au beurre canadien qui représente près de la moitié de toute la production laitière du pays.

Et la politique des Etats-Unis qui consiste à exporter les excédents de la production dans le cadre des subventions aux prix n'est pas sans alarmer les autres pays producteurs de lait.

"Ce qui nous inquiète, a-t-il dit, ce ne sont pas seulement les conséquences malheureuses que peut entraîner une telle politique de subvention sur la structure des prix pratiqués par nos producteurs, mais aussi le danger des mesures de représailles d'autres pays, mesures qui s'appliqueraient, non seulement aux produits laitiers, mais à tous les autres produits qui empruntent les avenues du commerce mondiale."

Le conférencier estime, en outre, que l'envahissement de la margarine dans la consommation du beurre a été rendu possible grâce à la marge des prix.

"Réduisez suffisamment cette marge, et la production excédentaire de l'industrie laitière disparaîtra."

La Bible vous parle

De fornication, l'impureté quelconque, d'avarice, qu'il n'en soit même pas fait mention parmi vous comme il sied à des saints. (Eph 5, 3). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

toujours vôtre...

Cette *bière de riz* parfaite sera sûrement la *vôtre*. Après avoir goûté cette bière blonde et légère, vous direz: "c'est MA bière!"

C'est un produit
Molson

les ailes de la liberté

LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

L'école paroissiale—comme le collège et l'université—est l'expression de la liberté dont jouissent les Canadiens.

L'instruction y est accessible à tous les enfants et nos écoles forment des citoyens libres.

Pour sauvegarder nos libertés scolaires et l'avenir de nos enfants, le Corps d'Aviation Royal Canadien déploie ses ailes protectrices sur tout le pays.

Et dans son rôle de protecteur de toutes nos libertés, le CARC offre à la jeunesse canadienne des situations modernes et fières au sein de ses équipages volants et il ouvre la voie vers une carrière fructueuse dans le domaine grandissant de l'aéronautique.

CONDITIONS D'ADMISSION:

- Age—au moins 17 ans et pas plus de 25
- Degré d'instruction—11e scientifique de primaire supérieure ou mieux.
- Santé—satisfaire aux normes médicales du CARC

Si vous pouvez répondre à ces exigences, n'hésitez pas à consulter dès maintenant l'officier d'orientation du CARC dans votre région.

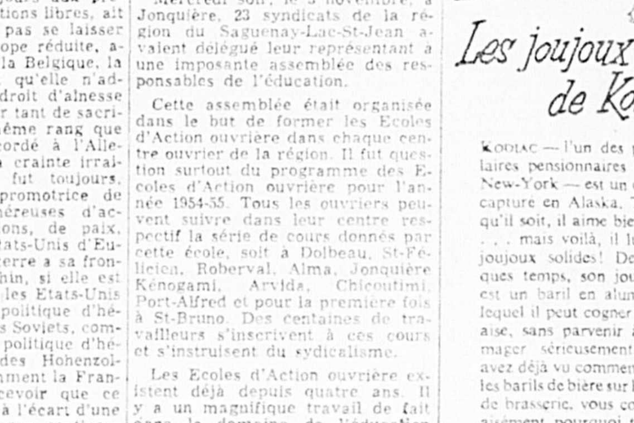

Corps d'Aviation Royal Canadien

Centres de recrutement du C.A.R.C.
678 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q. Tél. UN. 6-2449
Edifice du Capitol, 146, rue St-Jean, Québec, P.Q. Tél. 2-8527
49, rue Metcalfe, Ottawa, Ont. Tél. 3-4039

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les conditions d'enrôlement et les emplois actuellement disponibles dans le C.A.R.C.

NOM (LETTRES MOULÉES) (DE FAMILLE) (DE BAPTÊME)
ADRESSE
VILLE PROVINCE
DEGRÉ D'INSTRUCTION (ANNÉE ET PROVINCE)
ÂGE
CAF34-835F

Votre Horoscope.

Pour consulter votre horoscope lisez le pragraphe qui figure au-dessous du mois dans lequel tombe votre anniversaire de naissance. Si vous êtes né, disons le 1er juillet, alors consultez le paragraphe au-dessous des dates 22 juin au 23 juillet. En même temps vous apprendrez sous quel signe du zodiaque vous êtes né. Dans le cas du 1er juillet, c'est le Cancer. Inutile de dire que l'horoscope n'est considéré ici que comme jeu innoffensif, dont les indications n'ont ne valeur de certitude.

MARDI, 9 NOVEMBRE 1954

DU 21 MARS AU 20 AVRIL — (Le Bélier) — Evitez de mettre le feu, sur le feu. Soyez plein de tact. Vous aurez de bons résultats dans vos affaires personnelles si vous donnez les efforts necessaires.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI — (Le Taureau) — Une attitude hostile ordinairement n'arrange rien. Soyez prêts à profiter des belles opportunités. Mais n'essayez pas de surpasser les autres vous vous attirerez des ennuis.

DU 21 MAI AU 21 JUIN — (Les Gemeaux) — Les affaires concernant l'argent ont besoin de toute votre attention. Reposez-vous entre temps avec votre famille et vos amis. Soyez sensible aux malheurs des autres.

DU 22 JUIN au 23 JUILLET — (Le Cancer) — Faites attention de ne des paroles désagréables qui blesseront vos amis. De beaux résultats vous attendent si vous savez agir avec méthode et intelligence.

DU 24 JUILLET AU 22 AOUT — (Le Lion) — Suivez les conseils de vos superieurs. Ne vous aventurez pas dans l'inconnu. Agissez avec menagement et ne vous montez pas trop ambitieux.

DU 23 AOUT AU 23 SEPTEMBRE — (La Vierge — Vous aurez de grandes difficultés. Soyez calme et avec de la réflexion vous aurez quand même de beaux résultats. Vos amis reclament votre attention.

DU 24 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE — (La Balance) — Après un travail avancé et fait consciencieusement vous pourrez vous reposer. Donnez généreusement à ceux qui ont besoin de vous. Soyez délicat.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE — (Le Scorpion) — Vous aurez de la chance spécialement dans vos affaires financières. Les détails dans votre travail sont importants. Ne les négligez pas. Ecoutez les reproches de vos amis.

DU 23 NOVEMBRE AU 22 DECEMBRE — (Le Sagittaire) — Les aspects des planetes vous favorisent Vous trouverez avantage à employer de nouvelles méthodes, de nouveaux plans. Soyez sincere avec votre entourage.

DU 22 DECEMBRE AU 21 JANVIER — (Le Capricorne) — Votre capacité, votre sérieux peuvent vous conduire loin. Profitez des opportunités exceptionnelles qui s'offrent à vous. Les circonstances vous causeront du désagrément.

DU 22 JANVIER AU 20 FEVRIER — (Le Verseau) — Cultivez vos caractéristiques — votre patience et votre nature aimable. Recherchez le sens de l'humour et ne négligez pas les petites choses.

DU 21 FEVRIER AU 20 MARS — (Les poissons) — La persévérance dans les difficultés vous aidera à les surmonter. Avez le sens des valeurs et travaillez hardiment. Laissez les autres s'attarder aux banalités de la vie.

Pour ceux qui sont nés aujourd'hui: vous avez une imagination extraordinaire. Mais vous vous en servez rarement. Votre grande ténacité vous aide à atteindre ce que vous désirez ardemment. Vous aimez l'atmosphère où règne l'harmonie. Vous trouverez vos opinions meilleures que celles des autres et vous avez le désir de dominer. Vous feriez un excellent avocat, président, directeur, professeur.

Jour de naissance de Mark Akenside, poète anglais.

La lessive est-elle pour vous le nuage noir de la semaine?

Qu'on le veuille ou non, l'été a pris fin. Il faut maintenant s'attendre à de la neige à demi fondue ou à de la pluie neigeuse qui réussiront bien à pénétrer jusqu'à dans votre maison, Madame, parce que les enfants en seront recouverts.

Evidemment, la lessive n'est amais une tache gaie. L'été, tout au moins, les enfants portent moins de vêtements et les tissus legers qu'ils endossent se lavent sans difficulté. Quelle difference avec l'hiver, alors qu'il faut laver d'épais vêtements. Cependant, il n'y a pas lieu que vous désespériez. Si vous acceptez les suggestions que formule le Canadian Institute of Plumbing and Heating, la besogne du lavage hebdomadaire vous apparaitra beaucoup plus légère.

pit de toutes les améliorations modernes destinées à réduire le travail de l'homme ou de la femme, nombre de ces dernières abattent encore deux fois plus de besogne que necessaire. Elles le font particulièrement quand il s'agit de lessive. La plupart des foyers sont dépourvus d'une installation adéquate pour le lavage. Elles croient encore qu'on ne peut faire mieux que de disposer une lessiveuse dans la cuisine ou dans le sous-sol et l'y laisser.

Pourtant, signale l'Institut en question, que d'heures et que d'efforts l'on pourrait épargner en organisant la lessive hebdomadaire dans une salle de buanderie aménagée comme il se doit. Vous pouvez laver au rez-de-chaussée ou au sous-sol. Toutefois, il vaut mieux que ce ne soit pas dans la cuisine où l'on ne saurait combiner que difficilement le lavage des vetements et la cuisson des aliments.

Si vous croyez préférable de faire la lessive au rez-de-chaussée, une pièce d'utilité générale constitue assurément la solution idéale à votre problème. Cette pièce, créée tout d'abord sur la ferme, fait de plus en plus partie de la vie dans les milieux urbains et, habituellement, on l'aménage près de la cuisine.

On peut, à cette fin, transformer un garde-manger ou une dépense, ou encore cela vaudra la peine d'aménager la pièce dans la cuisine proprement dite. Evidemment, elle devra être suffisamment vaste pour recevoir l'équipement nécessaire à la corvée du lavage puisque cette pièce servira surtout et particulièrement au lavage.

Il se peut aussi qu'il vaille mieux aménager la buanderie dans le sous-sol. Il n'y a certes aucun doute à ce sujet si, déjà, les cuves pour la lessive y ont été installées. Le pire est fait et l'on épargnera beaucoup de temps et d'argent.

Dans un cas comme dans l'autre, voici quelques conditions pour que votre buanderie remplisse efficacement son rôle:

Il faut à tout prix que la buanderie soit "à part". Même dans le sous-sol, il vaut mieux ériger une cloison pour isoler la buanderie. De cette façon, votre pièce se gardera plus propre et vous sacrifierez moins d'espace que si vous vous en servez à d'autres fins en plus de celle-là.

Assurez-vous que vos cuves sont adéquates. Habituellement, une cuve double s'impose. Elle sera pourvue d'un robinet qui mêle l'eau chaude et l'eau froide et qui peut être dirige d'une cuve à l'autre. Les lavabos du dernier modèle disposent d'un ajutage d'arrosage avec boyau escamotable: les femmes considèrent une telle innovation comme une bénédiction.

Voyez à ce que l'équipement soit disposé de façon à limiter les déplacements. Généralement, les cuves constituent l'item principal, avec la lessiveuse d'un côté, pour pouvoir la remplir facilement d'eau et de vêtements, et la table de triage de l'autre. Planche et fer à repasser peuvent être placés sans inconvénient de l'autre côté de la pièce.

On fera l'impossible pour que le plancher soit à l'épreuve de l'eau et qu'il possède son propre drain. Là où l'on se sert d'accessoires électriques, il vaudra mieux posséder une carpette de caoutchouc ou, ce qui est encore préférable, un caillebotis de bois. Plancher humide et électricité peuvent provoquer de graves accidents.

Dans le coin du séchage, on disposera les cordes ou des séchoirs et l'on verra à obtenir la meilleure ventilation possible. Même si vous possédez une sécheuse automatique, vous aurez interêt à aménager un coin pour le séchage.

Et pour terminer, — mais il s'agit probablement du plus important — pensez à bénéficier d'un approvisionnement suffisant d'eau veritablement chaude. L'eau légèrement réchauffée ne lave pas convenablement le linge. Il faut de l'eau à une température de 140 à 145 degrés pour laver le linge, et surtout, pour faire dissoudre convenablement les détergents que vous utilisez. Si vous négligez ce point, vous n'aurez pas un linge aussi propre que vous vous y attendez.

Il est également essentiel que la quantité d'eau soit suffisante, car rien ne gâche une journée de lavage que de manquer soudainement d'eau chaude. Si l'on utilise une lessiveuse automatique, évidemment celle-ci continuera d'agir comme si rien n'était. Et votre linge ne sera pas lavé convenablement. En somme, pour parer à un tel inconvénients, il faut que le chauffe-eau fonctionne efficacement et qu'il soit d'une capacité suffisante pour ce qu'on exige de lui.

Avec une buanderie bien équipée et bien organisée, la journée de la lessive deviendra moins irritante. En fait, quand la buanderie est installée comme il se doit, n'importe quelle journée peut devenir la journée de la lessive. Il est beaucoup plus facile de laver ainsi le linge au fur et à mesure, au lieu de le laisser s'entasser en anticipation du sombre lundi".

M. et madame Albert Boisvert dont le mariage a été célébré le 20 octobre en l'église Ste-Anne, de Chicoutimi-Nord; le marié est le fils de M. et madame Emilien Boisvert, de St-Jean-Vianney, et la mariée est la fille de M. et madame Antonio Lamarre, rang St-François, Jonquière.
(Gracieuseté "Le Linge")

Carnet Social

NORMANDIN (DNC) —

Le 29 octobre fut baptisé, Joseph-Rosaire-Auguste, enfant de M. Rémi Ferland et de Mme Ferland, née Marie-Paule Bolduc. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Ferland, oncle et tante de l'enfant.

— — —

A été baptisé le 31 octobre, Joseph-Paul-Jules-Clément, enfant de M. Emile Frigon et de Mme Frigon, née Gertrude Tremblay. Parrain et marraine, M. et Mme P.-E. Savard, oncle et tante de l'enfant.

— — —

MARIAGES:

Le 9 octobre, à Normandin, eut lieu, le mariage de Mlle Marguerite Valois, fille de M. et Mme Andéole Valois de Normandin, avec M. Marcel Chabot, fils de M. et Mme Jos-Emile Chabot de St-Jean de Brébeuf de Roberval.

Les témoins furent MM. Jos-Emile Chabot, père du marié et Andeol Valois, père de la mariée.

— — —

Bénédiction nuptiale a été donnée le 18 octobre à Mlle Madeleine Côté, fille de M. et Mme Paoul Côté de Normandin, et à M. Camille Therrien, fils de M. et Mme Gustave Therrien de St-Vital.

— — —

Le 30 octobre, M. Fernand Guay, fils de M. et Mme Horace Guay, de Notre-Dame de Roberval, épousait en l'église de Normandin, Mlle Lucie-Anna Tremblay, fille de M. et Mme Edm. d Tremblay, de Normandin. Leur père respectif leur servait de témoin.

— o —

Dolbeau (DNC) —

Mme Benoit Rochette et ses enfants de Dolbeau ont passé quelques jours chez Mme Marcel Fiset

* * *

Mme Edmond Boily et son petit-fils M. Richard Villeneuve sont de retour d'un voyage à Québec.

— o —

Mme Paul-Arthur Villeneuve était à Jonquière ces jours derniers.

M. et Mme René Gaynon ont rendu visite à leur fils Gilles, hospitalisé à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi.

— o —

M. William Doucet se rendait dimanche dernier à Chicoutimi pour rendre visite à son fils Emilien, étudiant au Séminaire.

— o —

Mlle Juliette Néron se rendait dernièrement à Jonquière et à Arvida.

— o —

M. et Mme Albert Wagner étaient récemment les hôtes de M. et Mme Maurice Boivin.

Un MAL de DOS peut être un Avertissement

Le mal de dos est souvent dû à la paresse des reins. Quand les reins ne fonctionnent pas, l'excès d'acidité et les déchets restent dans l'organisme. Un mal de dos, un repos brisé ou cette sensation de fatigue et de tête lourde peuvent s'ensuivre. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux — travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. 51F

Mal à la gorge?

employez du **SODA**

Comme gargarisme pour désinfecter la gorge et déloger les amas de mucus, dissolvez deux c. à thé de soda à pâte dans un verre d'eau.

BROCHURE DE RECETTES GRATUITE donne autres usages médicaux. Church & Dwight Ltd., Sun Life Bldg., Montreal.

SODA À PÂTE COW BRAND
BICARBONATE DE SOUDE PUR

VOILA UNE POUPEE HABILLEE

4772 POR DOLL 14"—22"

Pensez au plaisir qu'éprouvera votre fillette à voir sa poupée aussi bien vêtue. Et quelle varietée; Mlle Poupée se rendra à toutes les réunions puisqu'elle aura les vêtements necessaire.

Patron 4772: pour poupées de 14, 16,18,20,22 pouces.

Si vous desirez recevor ce patron vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de TRENTE-CINQ SOUS ($0.35) en argent, avec votre nom, votre adresse, le nu. du patron, la grandeur requise à: LE PROGRES DU SAGUENAY, 316 Ave. Labrecque, Chicoutimi.

Le Progrès du Saguenay est VOTRE quotidien

POUR LES SOIREES D'HIVER

7386

by Alice Brooks

Fabriquez pour votre petite fille des pantoufles chaudes en Imitation de souliers de ballerine. Infiniment pratiques pour les soirs d'hiver. Remarquez les broderies, très jolies.

Patron 7386: grandeurs pour enfants de 9 à 13½, et 1 à 3.

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de VINGT-CINQ SOUS (0.25) en argent, avec votre nom, votre adresse, la no du patron et la grandeur desirée à: LE PROGRES DU SAGUENAY, 316 Ave. Labrecque, Chicoutimi.

NOUVELLE LOTION RÉVOLUTIONNAIRE!
ADOUCIT ET BLANCHIT IMMÉDIATEMENT LES

"Mains ABIMÉES PAR LES Détergents"

Des années en tête au point de vue scientifique! Maintenant—Pond's vous apporte une lotion qui *neutralise* l'action desséchante et chimique des savons et des détergents!

LES MAINS exposées au savon et à l'eau sont constamment soumises à l'action des alcalis contenus dans les savons et les détergents. Angel Skin, par Pond's, est la *seule* lotion de grande marque qui soit scientifiquement conçue pour *neutraliser* l'action desséchante et chimique des alcalis du savon et des détergents.

Vous constatez immédiatement son effet surprenant. La rougeur s'estompe! Vos mains perdent cette sensation de sécheresse, ne démangent plus, deviennent plus lisses, plus blanches, *d'aspect plus jeune.*

Contrairement aux autres lotions, Angel Skin ne contient rien de "gluant"—ne laisse pas de "pellicule" collante. Votre peau absorbe toute la richesse d'Angel Skin—immédiatement. Achetez la lotion révolutionnaire Angel Skin, par Pond's.

65¢ et 37¢

Les nouveaux détergents puissants d'aujourd'hui ont, par leur efficacité même, posé un *nouveau* problème pressant pour la peau. Angel Skin, par Pond's, est une *nouvelle* lotion spécialement conçue pour faire face à ce problème! Angel Skin neutralise l'action âpre des alcalis, aide à *prévenir* l'irritation.

SOUMETTEZ-LA À CES ESSAIS!

Les mains desséchées et rougies redeviennent rapidement normales, grâce à Angel Skin.

La cuticule déchiquetée qui cause les envies est adoucie et assouplie par l'emploi d'Angel Skin.

Angel Skin par POND'S

CONNOR THERMO 4 fois supérieure

UNE EXCLUSIVITÉ — Cuve "THERMO" brevetée — Votre eau chaude reste chaude

UNE EXCLUSIVITÉ — GARANTIE DE 4 ANS SUR TOUTES LES PIÈCES

UNE EXCLUSIVITÉ — ESSOREUSE EN ÉMAIL VITRIFIÉ — Réglage automatique et rouleaux géants

UNE EXCLUSIVITÉ — Cuve moulée isolée au "FIBERGLAS" — Incassable-inoxydable — Ne peut s'écailler ni se corroder

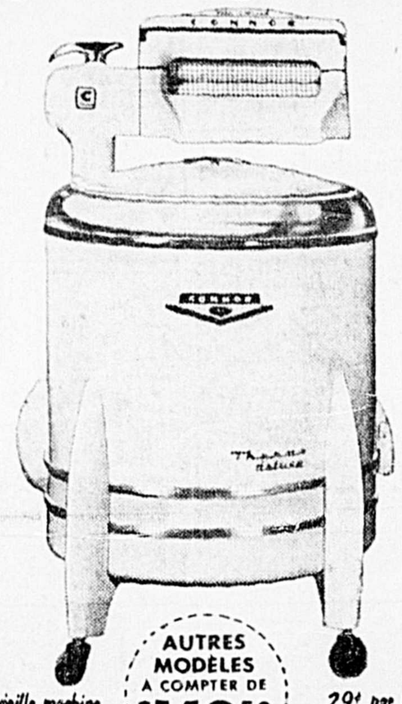

AUTRES MODÈLES À COMPTER DE $149.50

Généreuse allocation d'échange sur votre vieille machine

29¢ par jour paient votre Connor Thermo

Ces deux nouvelles machines Connor vous permettront de faire votre lessive absolument automatiquement!

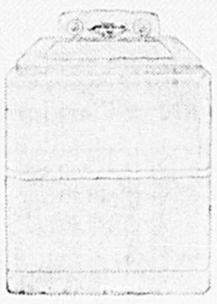

Laveuse automatique CONNOR

Se remplit, lave, rince, sèche par essorage rotatif, s'arrête automatiquement. "L'économiseur d'eau" ménage l'eau chaude quand on fait de petits lavages. Action giratoire éprouvée. S'installe dans la cuisine, sous-sol ou buanderie. Nulle vibration. Pas besoin de boulonner au plancher. Fonctionne sur basse pression d'eau.

Sécheuse automatique CONNOR

La compagne idéale de la CONNOR THERMO ou LAVEUSE AUTOMATIQUE CONNOR. Sèche intégralement ou à l'état humide automatiquement, en quelques minutes seulement. Le linge est souple et prêt à repasser ou serrer. Remplace la corde à linge extérieure. Le séchage se fait sous l'action de rayons infra-rouge. Pas de lourd panier à linge à transporter.

J. H. CONNOR & SON LIMITED
HULL, QUÉBEC

Votre marchand CONNOR vend ces machines INÉGALABLES... VOYEZ-LE DÈS AUJOURD'HUI!

LE RAYON DES MEUBLES **Gagnon Frères** DE VOTRE LOCALITE

Compagnie de la Baie d'Hudson.
INCORPORÉE LE 2 MAI 1670.

CARRE DAVIS — ARVIDA — TEL.: 8-3651 à 58

LOUISE et LOUIS — par Seeg

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

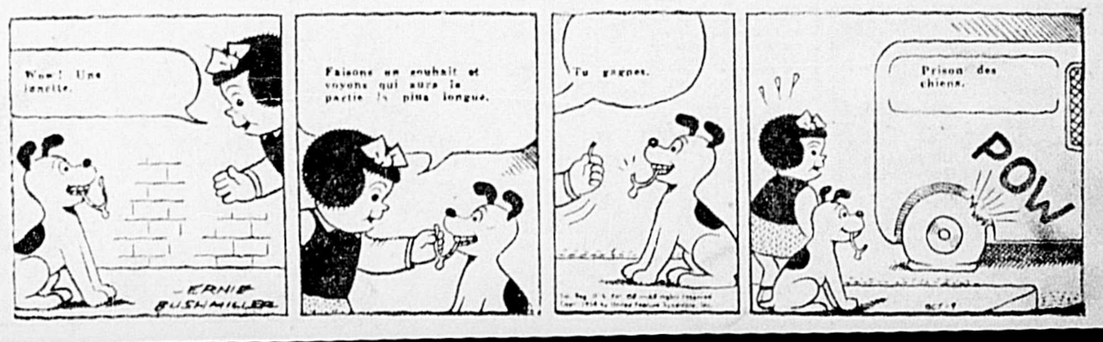

Pour un résultat sûr servez-vous des annonces classées

TARIFS DES PETITES ANNONCES LE PROGRÈS

Minimum par insertion (17 mots): 30c pour tout mot additionnel: 02c.

Avis de décès, de funérailles, de messes de naissances, de services anniversaires de remerciements, etc.: $1.00 par insertion selon la formule ordinaire.

Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux au plus tard à 4.30 hres la veille de la publication.

Agents demandés

LANCEZ-VOUS EN AFFAIRES à votre propre compte. Vendez une ligne attrayante d'ustensiles pour la cuisine et pour la table, de coutellerie et différents accessoires. Vous pouvez vous faire jusqu'à 500 p.c. de profits. N'attendez pas — mettez-vous à la tâche dès aujourd'hui et nous enverrons pour obtenir gratuitement notre catalogue illustré avec prix de détail et notre liste confidentielle de prix de gros. Murray Sales, 3622 boulevard St-Laurent, Montréal.

FAITES $100 PAR SEMAINE "Etes-vous intéressé à gagner $52.50 de l'heure tout en étant votre propre maître, en distribuant 200 produits domestiques garantis tels que: Thé, Café, Epices, Essences, Remedes, Cosmétiques de Luxe, Bijoux, Cartes de Noël, etc. etc. Avons un système de primes irrésistibles. Membre du Concours "VIVE LA CANADIENNE" distribuant plus de $1,500 par mois aux clients. Expérience non requise. Demandez notre proposition sans engagement aujourd'hui même. La Cie Paula Ltée, 21 rue St-Paul Est, Montréal."

D'ETAILLANTS DEMANDES IMMEDIATEMENT pour vendre nos 250 produits garantis dans: SECTION DE CHICOUTIMI, aussi dans LA DECHARGE, LATERRIERE, SHIPSHAW. Escompte allechant, travail agréable. Si vous aimez la vente votre place est avec nous. Ecrivez pour détails gratuits à Dept. RECRUTEMENT, 1600 Delorimier, Dept. A, Montréal.

A LOUER

GRANDES CHAMBRES entièrement rénovées pour une ou deux personnes. Usage du téléphone. Situées en face de la cathédrale. S'adresser à 317 ave, rue Racine, tél.: 4-5317, Chicoutimi.

GRANDE CHAMBRE A LOUER dans le centre de la ville. S'adresser à 295-B Jacques-Cartier, tél.: 4-5318.

A VENDRE

PLYMOUTH Sedan 1950. En bonne condition, avec radio, chaufferette. S'adresser à: M. K. H. Eddy, Staff House, Kenogami, tél.: 7-7970.

Vendeurs demandés

$1,000 Vendeurs, agents, assurez-vous d'ici N-el d'un revenu de $1,000 et plus par mois en vendant la ligne de bijouterie la plus complète et la plus recherchée au Canada (montres, bagues à diamants, bracelets, colliers, chapelets, briquets, nouveautés, etc.) La présentation en couleur dans notre catalogue, ainsi que la qualité de nos produits fait que tout autres vendeurs dans cette ligne n'est pas un concurrent pour vous. Pour obtenir un catalogue veuillez vous adresser à C.M. IMPORTING REG'D 7903 St-Denis, Montréal, 13.

La France et la Colombie donneront leur opinion sur la proposition des E.-U. au sujet des secrets atomiques

Nations Unies, N-Y. (PC) — La Commission politique de l'ONU reprendra aujourd'hui le débat sur la proposition du président Eisenhower en vue du partage des secrets atomiques dans des buts pacifiques.

La France et la Colombie feront connaître leur attitude à ce sujet.

La Grande-Bretagne et le Canada ont déjà appuyé pour leur part la proposition du président américain, mais on ignore encore quelle sera l'attitude de la Russie.

On croit que M. Vishinsky fera connaître l'attitude de son pays au cours de la semaine.

Bien que les alliés de l'ouest aient fait appel à la coopération de Moscou en marge de ce problème, on estime, dans les cercles politiques de l'ONU, qu'il est peu probable que la Russie accepte de seconder la proposition du président Eisenhower.

D'autres délégués estiment par contre que la Russie approuvera le programme américain "en principe", mais qu'elle exigera que l'organisme international chargé de l'exécuter soit soumis au Conseil de Sécurité où l'URSS a droit de vote.

Les pays en faveur de la création d'un organisme spécialisé de l'ONU ont proposé que cet organisme soit autonome comme les autres agences spécialisées de l'ONU.

Il semble toutefois que la Russie s'opposera à cette proposition pour exiger que l'organisme atomique soit soumis à la juridiction du Conseil de sécurité.

Téléphone 102
J.M. Moreau
SCULPTEUR
TAILLEUR DE PIERRE
Hébertville Station
Comté Lac St-Jean
MONUMENTS FUNERAIRES
lettrage, dorage
Seul distributeur du granit noir PERIBONKA de Polycarpe Moreau, Inc.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
CITE DE CHICOUTIMI

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que Monsieur L.-Ernest Gaudreault demande la permission d'installer un système de pompes et réservoirs à gazoline "Station de Service". Cette installation sera faite sur le terrain dont il est propriétaire du côté nord de la rue Jacques-Cartier entre les avenues Bégin et Labrecque.

Toute objection à cette demande devra être adressée par écrit au greffier dans les 7 jours tel que prescrit d'ailleurs par le règlement no 237.

DONNE à Chicoutimi, ce 6ième jour de novembre 1954.

Gaston Carrier,
Greffier

Le Progrès du Saguenay est VOTRE quotidien

DÉCÈS

CHAMPIGNY — Est décédé le 6 novembre, dans un camp de la Cie Price Brothers, à l'âge de 67 ans, Jean Champigny. Les funérailles ont eu lieu ce matin en l'église St-Luc.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gravel & Fils Enr. de Chicoutimi.

* * *

DESCHESNES — A Chicoutimi, le 6 novembre, à l'âge de 67 ans, Stevens, fils de Charles Deschesnes et de dame Pierrette Claveau, de St-Félix d'Otis.

La dépouille mortelle est exposée au Salon funéraire Gravel & Fils Enr. de Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu mardi matin à 9 heures en l'église de St-Félix d'Otis.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gravel & Fils Enr. de Chicoutimi.

* * *

TREMBLAY — A Chicoutimi, le 6 novembre, à l'âge de 73 ans et 8 mois, dame Etianna Laberge, épouse de François Tremblay, de St-Charles Borromée.

La dépouille mortelle est exposée aux Foyers Funéraires Jonquière-Kénogami, 217, rue St-Dominique, Jonquière.

Les funérailles auront lieu mardi matin à 9 heures en l'église de St-Charles Borromée.

La direction des funérailles a été confiée aux Foyers Funéraires Jonquière-Kénogami Ltée.

Visite paroissiale à Normandin; statistiques

Normandin (DNC) — Cette année les gens de la paroisse avaient l'opportunité de rencontrer leur nouveau curé dans leur foyer respectif. Immédiatement après sa nomination comme nouveau curé de Normandin, Mgr O.D. Simard entreprenait la visite de sa paroisse avec l'aide de ses deux vicaires, MM. les abbés Aldéi Duchesne et Yvan Larouche, ces deux derniers visitent le village, tandis que Mgr. Simard, désirant constater l'étendue et les beautés de sa nouvelle paroisse, visita cette dernière lui-même.

Pour l'année 1954, Normandin compte 661 familles formant un total de 4,063 âmes. Sur ce nombre l'on compte 3093 communiants et 970 non-communiants répartis comme suit: dans le village l'on compte 385 familles dont 1561 communiants et 514 non-communiants, ce qui fait une population de 2075 âmes pour le village.

Dans la paroisse l'on compte 278 familles dont 1523 communiants et 456 non-communiants pour une population de 1988 âmes pour la paroisse.

De plus la collecte de l'Enfant-Jésus a rapporté $4,437.94.

La conclusion apportée par Mgr O.D. Simard, une fois sa visite terminée, fut courte mais expressive: "Je suis bien content, dit-il, de ma nouvelle nomination."

Cheval Tessier . . .

(Suite de la 8ième page)

CHICOUTIMI — Buts: Hughes; Défenses: Glaude, Taillefer, Roy, McNab; Avants: Locas, Dube, Dussault, Topoll, Bartlett, Hicks, Power, Léger, L. Smrke, S. Smrke.

Arbitre: Corriveau; Juges de lignes: Demers, Levesque.

SOMMAIRE

Première période

1—Chicoutimi: S. Smrke (Glaude) 5.16
2—Chicoutimi: Taillefer (Bartlett) 14.17
3—Montréal: Blaine (Laplante) 15.06
4—Chicoutimi: Dubé (Hicks, Roy) 15.58
Punition: Shvetz 12.48

Deuxième période

5—Montréal: Blaine (Roche) 17.58
Punitions: L. Smrke 5.43.

Troisième période

6—Chicoutimi: Taillefer (L. Smrke, Dussault) 6.03
7—Montréal: Hildebrand 11.15
8—Montréal: Denis (Burchell, Hildebrand) 18.03
9—Montréal: Tessier (Denis, Burnett) 18.44
Punitions: Burchell 1.59, Dubé 3.20, Bownass 3.58, Bartlett 9.15

Des mesures sont prises . . .

(suite de la 1ère page)

M. Raymond Lessard, Chicoutimi	25.00
M. l'abbé Jean-Charles Gauthier	15.00
M. J.-H. Bégin, Chicoutimi	10.00
M. André Lajoie, Chicoutimi	5.00
Mlle Denise Desbiens, Chicoutimi	2.00
Un ami, de Chicoutimi	2.00
M. Harry Roy, Chicoutimi	1.00
M. Claude Lajoie, Chicoutimi	1.00
Un élève de l'Académie Commerciale, Chicoutimi	1.00
Un ami, Chicoutimi	1.00
Les Ateliers Emile Couture, Chicoutimi	$25.00
Adélard Lapointe, Chicoutimi	10.00
Paul Beaulieu, Chicoutimi	10.00
Paul Des Trois Maisons, Arvida	5.00
Adélard Gagnon, Dolbeau	25.00
Philippe Simard, Dolbeau	25.00
Me Edmond Savard, Chicoutimi	25.00
M. Jean-Thomas Gagnon, Chicoutimi	25.00
M. Ernest Dauphinais, I.P., Chicoutimi	15.00
Cité de Chicoutimi	500.00
La Laurentienne de Québec	200.00
Les Employés Lessard sur la Côte	16.37
Henri Gagnon, Dolbeau	25.00
Raymond Lemieux, Chicoutimi	25.00
Hôtel Fortin, Dolbeau	25.00
André Guay, Chicoutimi	25.00
Le Progrès du Saguenay	25.00
Léopold Tremblay	10.00
Charles-Miville Deschênes	5.00
Jean-Marc Lavoie	3.00
Marcel Séguin	5.00
Louis-Marie Tremblay	5.00
Jacques-Henry, Chicoutimi	5.00
Jean-Guy Barbeau, Chicoutimi	2.00
Pierre Laberge, Chicoutimi	20.00
Théâtre Plaza, Dolbeau	25.00
Gérard Gauthier, Jonquière	25.00
J.-Elie Gagnon, Dolbeau	25.00
Maurice Lagacé, Chicoutimi	10.00
Un ami, de Jonquière	10.00
Jacques Martin, Chicoutimi	5.00
Jacques Lemieux, Chicoutimi	5.00
TOTAL	$2,604.40

Ce que l'on entend . . .

(Suite de la 1ère page)

répondait à son frère et à sa belle-soeur venus pour l'identifier qu'il était mort pauvre comme Job, ils refusèrent d'accepter le corps du défunt pour lui faire des funérailles, et s'en retournèrent à St-Hyacinthe en laissant le soin d'ensevelir le défunt à l'entrepreneur de pompes funèbres. C'est un bel exemple de charité fraternelle et de charité chrétienne.

• Vidanges oubliées: Depuis une semaine de nombreuses poubelles ont traîné dans plusieurs de nos rues. Des appels téléphoniques ont afflué chez la police municipale, au bureau du gérant, et chez quelques échevins, mais rien n'a été fait pour remédier à cette situation, avec le résultat que ces saletés ont passé la journée de dimanche sur la rue publique. A un endroit, un amoncellement a nui à la parade militaire. Chicoutimi est ce qu'on appelle une ville "propre", la "Perle du Nord".

Une imposante . . .

(Suite de la 1ère page)

Vint ensuite le Major Lucien Pallascio qui donna le rôle d'honneur qui comprend la liste des noms de ceux de notre région qui ont fait le sacrifice suprême de leur vie, et qui reposent sur le champ d'honneur. On procéda alors à la déposition des couronnes au pied du cénotaphe. Les dépositaires furent le Régiment du Saguenay, le gouvernement provincial, représenté par M. Armand Demers, John Murdock, Mme Rogan, une mère canadienne, la Cité de Chicoutimi, représentée par le maire Rosaire Gauthier, la ville de Port-Alfred représentée par le maire J.-E.-A. Beaulieu les familles Oscar Fortin, Georges Dallaire, André Tremblay, Almas Desbiens, Jean-Baptiste Larouche, les Gardes St-François-Xavier et St-Luc, le Club Richelieu de Chicoutimi, la Chambre de Commerce Ainée, le Jeune Commerce, la Fédération de la Jeunesse Ouvrière, la fédération des Syndicats nationaux, la Compagnie Price Brothers, la maison Côté Boivin auto Service, la maison Boivin & Fils, M. Arthur Tremblay, représentant de la Molson, la maison Georges Smith, H. Lessard & Freres, Légaré Automobile, la famille Pierre Abraham, les Cinémas Capitol et Palace, M. Louis Dubuc, la ligue navale par M. Gérard Côté.

Le défilé se remit en marche pour se rendre en face du Capitol où avaient pris place les dignitaires. A cet endroit, le salut des troupes fut pris par le Capitaine G.-H. Newsome, A.F.C. commandant de la base aérienne de Bagotville. On remarquait, outre le Capitaine Newsome, Son Honneur le maire Rosaire Gauthier, le Lieutentne-colonel Croswell, de Bagotville, le Capitaine-aumônier, M. l'abbé Roméo Simard, le Lieutenant-colonel Conrad Vanasse, commandant du Régiment du Saguenay, le Major Coulombe de Port-Alfred, le Major Palascio et les représentants de ceux qui ont déposé des couronnes.

Funérailles de Mme Vve A. Tremblay

Lac-Ste-Croix (DNC) — Le 23 octobre avaient lieu les funérailles de Dame Vve Adélard Tremblay née Ernestine Dallaire décédée le 21 à l'hôtel-Dieu St-Vallier à l'âge de 72 ans.

Le service fut chanté par son petit-fils M. l'abbé Roland Tremblay, vicaire à St-Nazaire assisté de MM. les abbés A. Côté de Chicoutimi et G. Côté, vicaire à Ste-Croix, comme diacre et sous-diacre.

M. Jean-Charles Tremblay, son petit-fils portait la croix alors que MM. Marcel Tremblay, Yvon Tremblay, Antoine Tremblay, Réal Larouche, Joachim Tremblay et Roland Côté, également ses petits-fils portaient le corps. Mesdames Chs-Eugène Côté, Laurent Fortin, Marcel Tremblay, Roland Côté et Raoul Lavoie portaient les rubans.

Elle laisse dans le deuil dix enfants: M. Welley Tremblay de Ste-Croix, Mme Jean-Baptiste Côté née Albertine de Desbiens, M. C.-Eug. Tremblay de Ste-Croix, Mme Marcellin Larouche, née Yvonne de St-Gédéon, M. David Tremblay, de Ste-Croix, Sr Ste-Darie née Antoinette, des Soeurs de Bon Pasteur, à Biddeford, Maine, M. Paul-Armand Tremblay de Ste-Croix, M. Georges-Emile Tremblay d'Alma, Mme Léopold Boudreault née Lucie-Anna de St-Gédéon et M. René Tremblay de St-Bruno. Lui survivent 45 petits-enfants parmi lesquels nous comptons M. l'abbé Roland Tremblay et Sr St-Denis des Soeurs Antoniennes de Marie, de Chicoutimi, aussi deux arrière-petits-enfants.

Brillant concert . . .

(Suite de la 1ère page)

Le programme d'hier après-midi comprenait, entre autres, la sonate no 7 pour piano et violon de Beethoven, la Havanaise de Saint Saens; une Danse hongroise de Brahms; une étude de Rachmaninoff, arrangée par Heifetz; Introduction et tarentelle de Sarasate et un caprice de Paganini.

M. Jacques Beaudry, jeune chef d'orchestre canadien, commenta et analysa l'oeuvre principale de ce concert, la sonate no 7 de Beethoven. Il fit exécuter par les artistes les principaux thèmes des quatre mouvements de cette "orageuse sonate.

MM. Bress et Newmark continueront leur tournée régionale en portant aux jeunes auditoires de P.-Alfred, Chicoutimi et Jonquière, le même message de beauté qu'ils ont laissé ici à Arvida.

Mots croisés

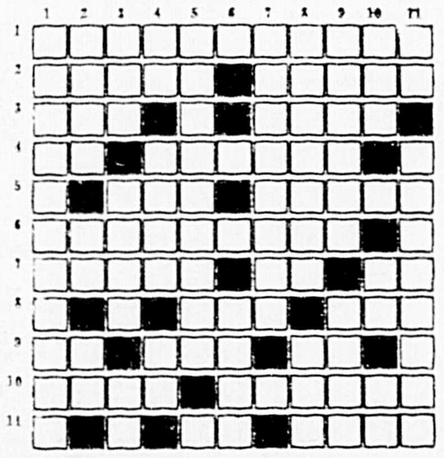

HORIZONTALEMENT

1 — Action de donner à la vue une direction déterminée.
2 — Interjection qui marque la surprise — Personne à marier.
3 — Sorte de fleur — Soutire.
4 — Ville de Chaldée — Genre de plantes exotiques grasses et épineuses.
5 — Type représentatif du citoyen des Etats-Unis — Sorte de singe américain.
6 — Rompre par petits morceaux.
7 — Lieux où l'on bat le grain — Conjugaison — De de l'Atlantique.
8 — Ferme dans le midi de la France — Endroit où l'on danse.
9 — Fille d'Inachos — Article simple pluriel — Possessif.
10 — Bison d'Europe — Amalgamement extrême.
11 — Carte à jouer — Possessif.

VERTICALEMENT

1 — Chez les Romains, édifice creusé dans le roc.
2 — Entendre — Du verbe rire — Métal fauve.
3 — Fatigué — Dont la personne et les biens dépendent d'un maître — Le premier de tous les nombres.
4 — Mesure itinéraire chinoise — Cabane des nègres en Amérique — Deux consonnes.
5 — Mahométisme.
6 — Dieux de la mythologie scandinave.
7 — Qui n'ont pas de pétales.
8 — Construite en forme de talus — Sorte de massue dont on se sert en gymnastique.
9 — Donner les couleurs de l'arc-en-ciel — Principe, soutien.
10 — Enlevé — Nom du soleil, chez les Egyptiens — Deux voyelles.
11 — Conjonction négative — Se révolter contre l'autorité légitime.

Solution du problème d'hier

M	A	R	I	N	G	O	T	I	E	S
O	R	I	P	E	A	U	■	R	U	T
U	T	■	O	■	L	I	T	I	G	E
V	■	■	M	A	L	■	E	■	E	R
E	R	R	E	■	O	R	S	I	N	I
M	A	I	E	■	P	I	S	T	I	L
E	■	V	■	O	H	■	I	■	S	E
N	O	I	R	■	I	■	T	O	M	■
T	U	E	■	A	B	O	U	T	E	R
E	■	R	■	I	I	■	R	E	■	U
R	U	E	L	L	E	■	E	R	I	E

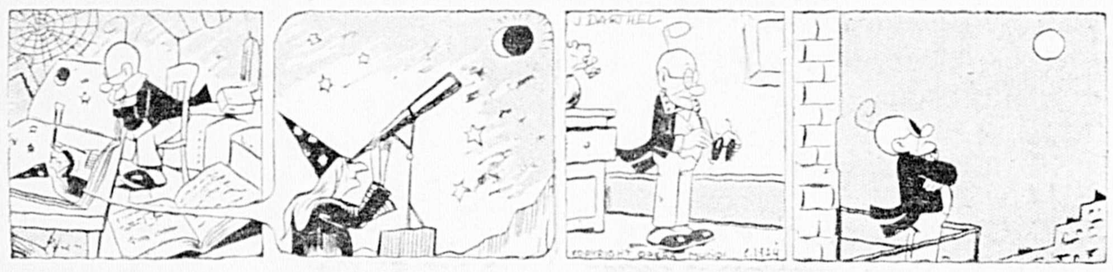

LE FANTOME — par Wayne Boring

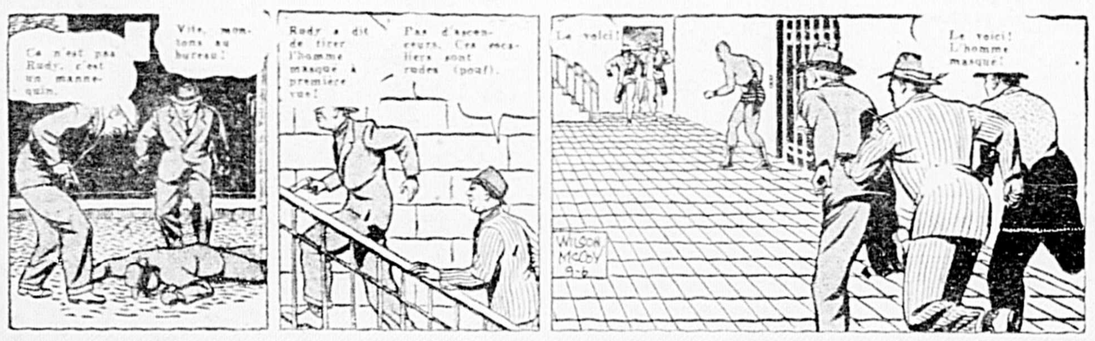

LE SURHOMME — par William Ritt et Clarence Gary

MARISE DUCLAU et sa famille — par McEvoy et Striebel

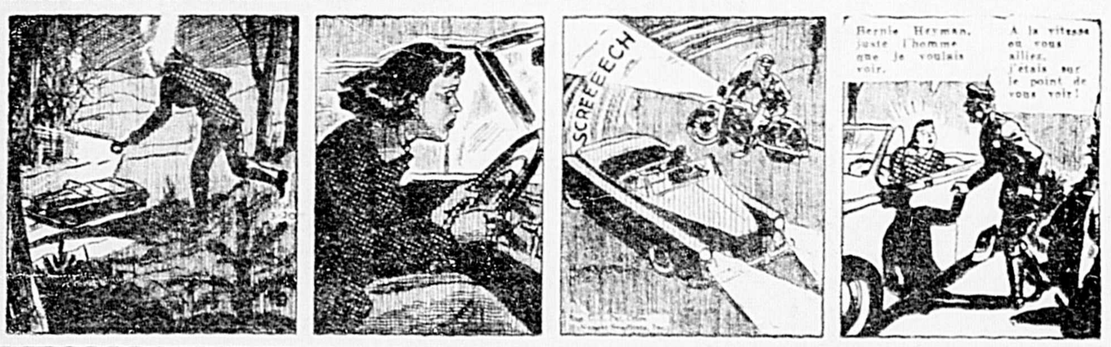

MANDRAKE, LE MAGICIEN — par Lee Falk et Ray Moire

Cartes Professionnelles

GAUTHIER & TREMBLAY, C. A.
COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS
ANTOINE GAUTHIER, B.A., L.S.C., C.A., CHARLES TREMBLAY, L.S.C., C.A.
GASTON TREMBLAY, B.A., L.S.C., B.L.A., C.A. Gérant
44 EPT. RUE RACINE Tél.: 4-7750 CHICOUTIMI P.Q. EDIFICE LAGACE

ROBERT RACINE
COMPTABLE AGREE
M.S.C., B.L.A., C.A.
360, St-Dominique JONQUIERE Tél.: 2-2504

Boulanger, Fortier & Rondeau, c. a.
Maurice Boulanger, B.A., C.A. — Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal Rondeau, B.A., C.A. — Paul-E. Thivierge, C.A.
Marcel Michaud, C.A. — Charles Fournier, C.A.
Alexandre Labaye, C.A.
71, RUE ST-PIERRE — QUEBEC — TEL.: 2-4078

J.-L. DELISLE, M.M.A.S.M.E., M.E.I.C. B.Sc.A.
M. L. LAQUERRE, L.S. B.Sc. A., M.E.I.C.
DELISLE & LAQUERRE
INGENIEURS CIVILS
Spécialités: Béton armé — Charpente métallique — Aqueducs et égouts — Développement hydro-électrique — Pont et route — Expertise en mécanique et électricité
468 Racine Est (Edifice Tremblay) Tél.: 4-4197 Chicoutimi, P. Q.

PAUL NADEAU
ARPENTEUR-GEOMETRE — INGENIEUR FORESTIER
1006, rue Beauregard Tél.: 4-5248 Chicoutimi

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
31 ouest, rue Racine Tél.: 4-3481 Chicoutimi
(Edifice Perron)
"EN HAUT DE STEINBERG"

GAGNON & BERGERON
COMPTABLES AGREES
EDIFICE MURDOCK
L.-G. Gagnon, B.A., L.S.C., C., C.A. — P.-A. Bergeron, B.A., L.S.C., B.L.A., C.A.
22 Est, Racine Telephone: 4-4369 Chicoutimi, P. Q.

Georges Vaillancourt — Michel Corriveau
Vaillancourt & Corriveau
ARPENTEUR GEOM. et ING. FORESTIERS
28 est, Racine, Chicoutimi Tél.: 4-5296
45 Price, Kénogami Tél.: 3-6941

Desgagné & Boileau
ARCHITECTES
582 Blvd Lamarche Tél.: 4-7711 Chicoutimi

Dr Charles-E. Simard
B.A.,D.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de Bureau
9 heures à midi et 2 à 5 heures
(Le soir: lundi, mercredi et vendredi de 7 à 9 heures)
348, rue Victoria Tél.: 1884
BAGOTVILLE

AVOCATS
Edmond Savard
AVOCAT
Edifice Théberge
121 est, rue Racine
CHICOUTIMI

ASSURANCES
Henri Gagnon & Fils
Enr.
ASSURANCES GENERALES
(Edifice Abel)
385 est, rue Racine Tél.: 4-4019
CHICOUTIMI

J.-Paul Gravel
AVOCAT
Edifice Lagacé Chicoutimi

Pierre-E. Laberge
Courtier Général d'Assurances
369 est, Racine
CHICOUTIMI, P.Q.

Me Paul Pouliot
AVOCAT
Edifice Steinberg
31 Ouest, rue Racine
Chicoutimi, Tél.: 4-3885

Gustave Claveau
ET FILS ENR.
Courtier en Assurances Générales
Vie — Accident Maladie Incendie
Automobile Responsabilités de toutes sortes.
Tel. Bur.: 4-3115 — Res.: 4-3613
23 est, Racine — Chicoutimi

MEDECINS
BUREAU: Tous les jours de 2 à 4 p.m. et de 7:30 à 9 hres p.m. Tél.: 4-3288
Dr G. Plamondon
MEDECINE GENERALE
Spécialité: accouchement et maladies de la femme.
283, St-Dominique Jonquière

OPTOMETRISTES
Edifice Théberge Bureau:
Maurice Monette, o.d.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
121 est, rue Racine Tél.: 4-6963
CHICOUTIMI

DENTISTES
Dr Paul Riverin
CHIRURGIEN-DENTISTE
33 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Absent pour quelques temps.
Cause de maladie.

Dr Guy Dion
OPTOMETRISTE
25, rue Elgin Tél.: 1251
BAGOTVILLE
Heures de bureau:
9 à 12 A.M. et 2 à 5 P.M.
Le soir sur appointement

Tél.: 4-6960 BUREAU 9 à 12 hres, 2 à 5 hres
Dr A. Laferrière, d.d.s.
CHIRURGIEN-DENTISTE
467, rue Racine est
CHICOUTIMI, P.Q.

OPTOMETRISTE
H.-G. Duchesne, O.D.
OPTOMETRISTE
315 St-Dominique Tél.: 2-3220
Jonquière

Dr Maurice Audet
CHIRURGIEN-DENTISTE
262, rue Bossé Tél.: 4-6821
CHICOUTIMI

Credit Ajustment
Edifice Théberge
1er étage
121 Racine est, Chicoutimi
Reglement de comptes de tous genres

BREVETS D'INVENTION
Brevets d'Invention
Marque de Commerce
Dessins de fabrication en tous pays
MARION & MARION
Raymond Robic J.-A. Bousquet
Boîte postale 386 — Station "B"
MONTREAL

DESSIN
L'ATELIER DE DESSIN, ENR.
J.-L. LAPOINTE, PROP.
IMPRESSION DE PLANS
RUE LAVOIE
RUE RACINE
BOUL. RIV. DU MOULIN
6, BON-CONSEIL, CHICOUTIMI, P.Q.
TEL.: 5523

Ls-Joseph Tremblay
Spécialité: Impôt sur le Revenu
71, rue Rhainds,
CHICOUTIMI-NORD
Téléphone 4-6854

Encouragez nos annonceurs

Deux gains en fin de semaine pour les Canadiens

"Wild Bill" Ezinicki brille et les Sénateurs battent les Braves de Valleyfield par le pointage de 2 à 1

Ottawa (PC) — Inspirés par les sensationnelles montées de "Wild Bill" Ezinicki, les Sénateurs d'Ottawa ont remporté samedi soir une victoire de 2-1 sur les Braves de Valleyfield dans une joute de la ligue professionnelle du Québec disputée devant quelque 2,200 personnes.

L'ancienne étoile des Maple Leafs de Toronto, de la ligue Nationale, a fourni une superbe performance à sa première joute avec les Sénateurs, et il a participé aux deux buts des Outaouais.

"WILD BILL" EZINICKI

Les Braves ont pris les devants dès la première période, lorsque Gordie Haworth a déjoué Frederick à 9.34, sur une passe de Bruce Cline. Léo Gravelle a cependant égalisé les chances en comptant après moins de deux minutes de jeu de la deuxième période. Ezinicki a préparé le jeu avec une enlevante montée.

C'est encore Ezinicki qui s'est lancé à l'attaque dès le début de la période supplémentaire, et ses efforts ont conduit les Sénateurs au but décisif, après deux minutes et 25 secondes de jeu, alors qu'une passe à Bep Guidolin, relayée par Phil Maloney, a été convertie en un but.

Les Sénateurs se sont vu imposer sept des 11 punitions de la joute. Deux de ces punitions ont été majeures à Bingo Ernst et à Phil Maloney, pour s'être battus.

SOMMAIRE

Première période
1—Valleyfield, Howart (Needham, Cline) 9.34
Punitions: Maloney, majeure 6.24; Boogie 6.24; Ernst 13.12; Guidolin 19.27.
Deuxième période
2—Ottawa, Gravelle (Ezinicki, Guidolin) 1.48
Punitions: Bisaillon 1.01; Arundel 15.45.
Troisième période
Aucun but
Punitions: Ezinicki 2.32; Ernst majeure 15.25; Arundel 15.25; Gravelle 19.40, Kunts 19.56.
Période supplémentaire
3—Ottawa, Guidolin (Ezinicki, Maloney) 3.35
Aucune punition

ARRETS

PAYETTE	6	11	6—23
FREDERICK	5	1	7—16

Les Citadins sont toujours invincibles

Les Citadins d'Arvida ont remporté leur 6ième gain consécutif, vendredi soir dernier contre les Marquis Jr "B". La rencontre a été la plus intéressante disputée au Palais des Sports de Jonquière cette saison. Jean-Marie Tremblay a dirigé l'attaque des vainqueurs en comptant deux buts. Les autres points des Citadins allèrent à Alain Tremblay et Roland Paquet. Pour les Marquis, Ghislain Gravel et René Saulnier ont été les pointeurs. Les Citadins menaient par la faible marge d'un point à la dernière période. Jules Racette, le coach des Marquis, enleva son gardien de buts dans le but d'envoyer un joueur supplémentaire à l'attaque, mais la tactique n'a pas réussit, car Roland Paquet lança le disque dans la cage déserte de Déjordy.

"Boom-Boom" Geoffrion se signale grandement pour le club montréalais. — Le "Gros Bill" compte et récolte des assistances en quantité. — Mosdell et Litzenberger en lumière. — Les Canadiens battent Détroit, 4-1. — Les Bruins perdent par 4-3 contre les Habitants. — Les joueurs de Dick Irvin seuls en première place.

Montréal (PC) — Bernard (Boom-Boom) Geoffrion a compté samedi soir les 99e et 100e buts de sa carrière dans la ligue Nationale pour contribuer grandement à la victoire de 4-1 que les Canadiens de Montréal ont remportée sur les Red Wings de Détroit.

Geoffrion, qui a sauté directement des rangs juniors à la ligue professionnelle, en est à sa cinquième saison dans la ligue Nationale. Il est actuellement en première place chez les compteurs du circuit et la victoire que les Canadiens ont remportée samedi soir leur a permis de prendre seuls la première place de la ligue Nationale. Bernard a compté 11 buts depuis le commencement de la saison et il est en tête des compteurs avec un total de 15 points.

"Boum-Boum s'e toujours"

Les Red Wings étaient privés des services de Gordie Howe pour cette joute, et le gros ailier droit, blessé à une épaule, a été remplacé par Metro Prystai.

Kenny Mosdell, vétéran joueur de centre des Canadiens, et Eddie Litzenberger, une recrue, ont complété le pointage du Tricolore. Le seul but des Red Wings a été compté par Vic Stasiuk, vers la fin de la première période, alors qu'il a déjoué Jacques Plante sur le retour d'un lancer de Johnny Wilson.

Plante a joué une solide partie dans les filets des Canadiens, bloquant un total de 31 lancers contre seulement 23 par Sawchuk.

SOMMAIRE

Première période
1—Détroit, Stasiuk (Wilson) 16.10
Punitions: Pavelich 2.37, Richard 3.10, Mosdell 7.16, Pronovost 12.01, Geoffrion 15.10.
Deuxième période
2—Montréal, Mosdell (Litzenberger, MacKay) 5.18
3—Montréal, Geoffrion (Beliveau) 14.50
4—Montréal, Litzenberger (MacKey, Harvey) 18.30
Punitions: Stasiuk 7.01, Curry 15.48, Lindsay, 16.47, Bouchard 19.32.
Troisième période
5—Montréal, Geoffrion (Beliveau, Meger) 10.53
Punitions: Beliveau 5.26, MacPherson 16.51.

ARRETS

SAWCHUCK	6	8	9—23
PLANTE	11	12	8—31

GEOFFRION ENCORE EN EVIDENCE

Boston (PA) — Un but de troisième période par Maurice Richard a permis hier soir aux Canadiens de Montréal de remporter une victoire de 4-3 sur les Bruins de Boston et de se maintenir en première place de la ligue Nationale.

Les Canadiens ont commencé la troisième période avec une avance de 3-1 sur les Bruins mais ils ont eu absolument besoin du but de Richard pour sauver la partie et s'assurer la victoire qui leur a permis de conserver leur avance de deux points sur les Red Wings de Détroit. Les Wings ont gagné leur partie d'hier soir contre les Rangers de New-York.

Ed Sandford a compté à 3.11 de la dernière période, et Milt Schmidt a ajouté un autre but six minutes avant la fin de la joute, pour permettre aux Bruins de demeurer à portée de victoire ou au moins de joute nulle jusqu'à la dernière minute de jeu. Les Bruins ont maintenant joué sept parties d'affilée sans gagner une seule fois.

Bernard Geoffrion a été de nouveau en vedette pour les Canadiens comptant deux buts et obtenant un assist. Jean Béliveau, son co-équipier de ligne, a également obtenu trois points, soit un but et deux assists. Pour Geoffrion, le meneur chez les compteurs de la ligue Nationale, c'était son quatrième but en deux soirs. Il a maintenant un total de 13 francs buts depuis le début de la saison. Ses cinq assists qui donnent un total de18 points. C'était la troisième partie de suite que Geoffrion comptait deux buts.

Les Bruins ont compté le premier but de la partie, soit à 12.59 de la première période, Réal Chevrefils a déjoué Jacques Plante sur le retour d'un lancer, alors que les Canadiens étaient à court d'un homme. Paul Meger, qui fut envoyé à la clinique pour se faire panser après avoir été blessé à une oreille, avait été puni lorsque Chevrefils compta le premier but des Bruins. La punition à Meger fut purgé par Paul Masnick.

ALIGNEMENTS:

Montréal: Buts— —Plante; Défenses: Bouchard, Harvey, MacPherson, Johnson, St-Laurent; Avants: Leclair, Richard, — Moore, Béliveau, Geoffrion, Meger, Mosdell, Litzenberger, MacKay, Masnick, Curry, Olmstead.

Boston — Buts: Henry; Défenses: Flaman, Godfrey, Armstrong, Quackenbush, Laycoe; Avants: McKenney, Costello, Mohns, Mackell, Labine, Chevrefils, Cchmidt, Sandford, Ferguson, Gardner, Klukay, Bodnar.

Arbitre: Frank Udvari; Juges de lignes: Sam Babcock, Eddie Barry.

SOMMAIRE

Première période
1—Boston, Chevrefils (Mohns, Mackell) 12.59
Punitions: Flaman 0.49, MacPherson 4.04, Meger 11.21 (purgée par Masnick), MacPherson 16.00, McKenney 16.00, Flaman 17.47.
Deuxième période
2—Montréal, Béliveau (MacPherson, Geoffrion) 2.00
3—Montréal, Geoffrion (Béliveau) 2.12
4—Montréal, Geoffrion (Béliveau, Harvey) 7.23
Punitions: Harvey, majeure 1.26, MacKell 11.34, MacPherson 13.08.
Troisième période
5—Boston, Sandford (Godfrey, Ferguson) 3.11
6—Montréal, Richard (Masnick) 10.52
7—Boston, Schmidt (Sandford, Laycoe) 14.02
Aucune punition

ARRETS

PLANTE	14	11	4—29
HENRY	7	14	9—30

Les Saguenéens Juniors ont le meilleur sur le National

Grâce à Jacques Garant, les Saguenéens Juniors de Chicoutimi ont défait le National de Port-Alfred samedi soir au Palais Municipal par le pointage de 4 à 3. Du commencement à la fin, la rencontre donna lieu à du jeu serré de toutes parts et ce n'est qu'à la dernière reprise que les visiteurs s'emparèrent de la victoire à l'aide de trois buts dont deux par l'étoile individuelle de la joute Jacques Garant. Ce dernier fut une menace constante pour le National toutes les soixante minutes et par deux fois, il égalisa les chances redonnant ainsi l'espoir aux jeunes de Paul et Georges Quennevillle.

Les Locaux prirent une confortable avance de deux buts au premier engagement quand Guy Lizotte profita de l'avantage numérique pour déjouer Yvon Lavoie à 2.21 puis le meilleur pointeur de la dernière saison Ghislain Bouchard s'échappa rapidement pour prendre Lavoie en défaut à 5.58. L'instructeur Monrad Bernier, toujours désireux de présenter le plus de victoires possibles à ses partisans, alignait un nouveau gardien de buts dans la personne d'un tout jeune homme d'une quinzaine d'année, Jacques Bolduc. Bien qu'à sa première apparition, le jeune Bolduc émerveilla l'assistance par son sang-froid remarquable et effectua de beaux arrêts au cours de la soirée. Plus occupé que son rival, il repoussa une trentaine de rondelles en comparaison de 19 par Yvon Lavoie. Jacques n'est aucunement responsable de la défaite des siens. Ce n'est qu'au milieu de la reprise médiane que les visiteurs réussirent à tromper la vigilance de Jacques Bolduc par l'entremise de Clovis Maltais qui fit dévier le lancer de Lapointe à 9:48. Le jeu se déroula plutôt au centre de la patinoire et les seuls faits importants à rapporter c'est que Ghislain Gagné parvint seul devant et son boulet manqua de précision puis 5 minutes plus tard, le jeune Jean-Claude Tremblay réussit à se frayer un chemin jusqu'au cerbère des Saguenéens qu'il contourna habilement mais perdit le disque au dernier moment.

Au dernier engagement, à 9:11, Jacques Garant égala le pointage après que Bolduc eut effectué un brillant arrêt contre Bérubé seul devant lui moins de deux minutes plus tard, Ghislain "Bobo" Gagné lança adroitement après qu'Yvon Lavoie eut perdu l'équilibre sur le lancer difficile de Ghislain Bouchard puis Garant mit de nouveau les deux clubs sur un même pied, sur un beau jeu suivi d'un lancer bas et précis d'un angle difficile, à 13.55. Nous croyions pouvoir assister à une période supplémentaire quant Camille Coutlée fut puni à 19:02. A la faveur d'une mise au jeu dans le coin de la patinoire, Olivier Lapointe reçut une rondelle de Laval Pagé et donna la victoire aux Saguenéens à 19:16. Bolduc n'eut aucune chance de bloquer car une mêlée générale se produisit devant sa cage.

ENTRE LES PERIODES

Le numéro 18 de Jacques Simard a connu une excellente soirée au pénitencier qu'il visita trois fois en plus de recevoir deux 10 minutes pour mauvaise conduite et une punition de match automatique... Peut-être qu'à l'avenir, il apprendra à mesurer ses paroles envers les officiels... Les punitions ont joué un grand rôle puisque trois buts se virent enfiler pendant ces absences... En tentant de mettre un adversaire en échec, le prometteur arrière-garde de Laurent Gagné vint en collision avec un équipier et on dut le transporter hors de la glace pour le restan tde la partie... Les arbitres Jean-Marie Demers et Lucien Scullion dirigèrent bien la rencontre et ne s'en laissèrent point imposer... Ca serait le comble si les officiels se laissaient "embarquer" par des juniors.

Les Leafs prennent la mesure des Hawks de Chicago qu'ils battent au compte de 5-2, samedi soir, dans la Ville-Reine

Toronto (PC) — Les Maple Leafs de Toronto ont compté quatre buts en moins de neuf minutes de la deuxième période pour remporter, samedi soir, une victoire de 5-3 sur les Blacks Hawks de Chicago, dans une joute de la ligue Nationale disputée devant 12,588 personnes.

Les Leafs, même s'ils ont été lents et erratiques au début de la joute, ont eu la haute main sur la situation durant tout le temps de la partie. Harry Lumley, le gardien de buts des Leafs, a suppléé à la faiblesse défensive de ses co-équipiers en jouant une superbe partie dans ses filets.

Par cette victoire, les Leafs ont consolidé leur emprise sur la quatrième place de la ligue. Les Hawks ont subi leur sixième défaite en 10 parties et sont demeurés en cinquième place.

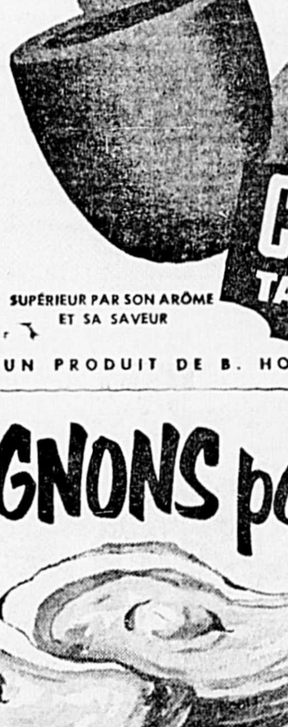

RUDY MIGAY

La joute a marqué les débuts de Parker MacDonald, jeune ailier gauche des Hornets de Pittsburgh, dans la ligue Nationale. MacDonald, originaire de Sydney, Nouvelle-Ecosse, a compté son premier but dans la grande ligne — à 4:22 de la deuxième période — et sa première punition — pour avoir porté son bâton élevé, à 12:22 de la deuxième période.

Rudy Migay, joueur de centre d'utilité des Leafs, a compté deux des buts des siens. Les autres compteurs torontois ont été George Armstrong et Jim Morrison.

Larry Wilson et Bill Gadsby ont compté les deux buts des Black Hawks. Al Rillins a bloqué 25 lancers, contre 18 par Harry Lumley.

SOMMAIRE

Première période
Aucun but.
Punitions: Gamble 3.20, Creighton 4.13, Martin 10.31, Kennedy 11.24, Wilson 14.12, Sloan 16.01.
Deuxième période
1—Toronto, MacDonald (Sloan, Armstrong) 4.22
2—Toronto, Armstrong (Thomson) 8.18
3—Chicago, Wilson (Mosienko) 12.01
4—Toronto, Marrison (Sloan) 12.15
5—Toronto, Migay (Stewart) 13.51
Punition: MacDonald 17.38.
Troisième période
6—Toronto, Migay (Bolton) 15.48
7—Chicago, Gadsby (McIntyre) 17.22
Punitions: McIntyre 11.00, Stewart 14.49.

ARRETS

ROLLINS	12	9	4—25
LUMLEYY	5	7	6—18

REPRESENTANT

La nomination de M. Jacques Morency comme représentant des ventes est annoncée par le Dr. Bernard Ulrich, gérant général de la St. Lawrence Cement Company.

New-York est lavé par les Red Wings

Détroit (PA) — Ted Lindsay, jouant sur une ligne d'occasion à cause de la blessure qui immobilise actuellement Gordie Howe son co-équipier de ligne, a compté un but sur un lancer de 15 pieds, à 2.33 de la première période, et les Red Wings de Détroit se sont agrippés à cette mince avance pour finalement remporter hier soir un blanchissage de 1-0 sur les Rangers de New-York. Pour Lindsay, ce but était le 250e de sa carrière dans la ligue Nationale.

Lindsay est arrivé seul devant Lorne Worsley, qui n'eut aucune chance de bloquer le lancer. Vic Stasiuk et Alex Delvecchio ont obtenu des assists sur ce seul but de la joute. Pour Worsley, ce fut le seul moment de faiblesse de la partie. Il se ressaisit et bloqua ensuite 46 lancers des Wings.

TED LINDSAY

Terry Sawchuk, le gardien de buts des Red Wings, n'eut que 20 lancers à bloquer pour s'assurer son troisième blanchissage de la saison.

ALIGNEMENT ET SOMMAIRE

New-York: Buts — Worsley; Défenses: Irwin, Chrystal, Howell, Fontinato, Evans; Avants: Raleigh, Lewicki, Mickoski, Ronty, Laprade, Guidolin, Bathgate, Murphy, Sonmor, Prentice, Pepein, Henry.

Détroit — Buts: Sawchuck; Défenses: Goldham, Pronovost, Kelly, Wolt, Allen; Avants: Skov, Pavelich, Leswick, Lindsay, Delvecchio, Prystai, Reibel, Wilson, Dineen, Bonin, Stasiuk.

Arbitre: Scotty Morrison; Juges de lignes: Jim Primeau, Red Dunn.

Première période
1—Détroit, Lindsay (Delvecchio, Strasiuk) 2.33
Punitions: Fontinato 4.42, Irwin 14.13.
Deuxième période
Aucun but.
Punition: Fontinato.
Troisième période
Aucun but
Punitions: Irwin 7.22, Popein 11.30, Dineen 11.39.

ARRETS

WORSLEY	13	16	17—46
SAWCHUCK	4	6	10—20

Assistance de 10,174 spectateurs.

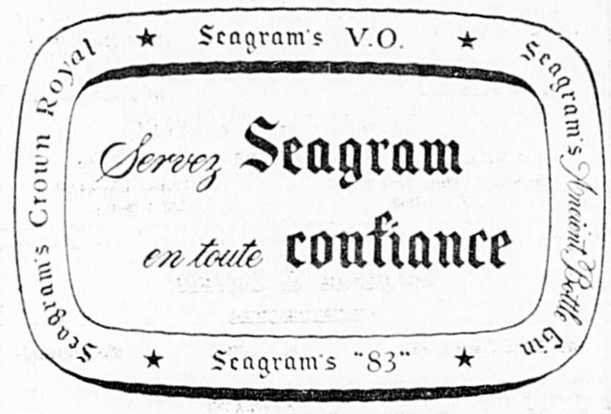

LA FAMILLE TETESECHE 4348 — par Chic Young

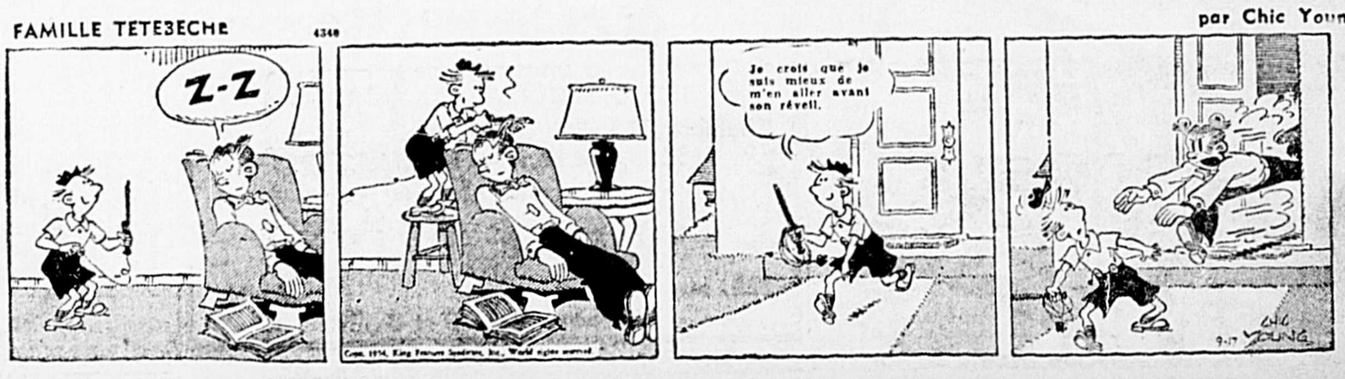

Orval Tessier permet au Royal de gagner par 5 à 4

Bob Perreault avec son 3e blanchissage permet aux Cataractes de vaincre les Sénateurs d'Ottawa au compte de 4 à 0

Shawinigan Falls (PC) — Bob Perreault, le gardien de buts de Shawinigan Falls, a remporté hier son troisième blanchissage de la saison alors que les Cataractes ont blanchi les Sénateurs d'Ottawa au compte de 4-0 pour se maintenir en première place de la ligue professionnelle du Québec.

Perreault a bloqué 21 lancers et a été absolument superbe dans la première période, alors qu'il a effectué des arrêts particulièrement difficiles sur des lancers d'Allan Kuntz et de Leo Gravelle.

Dick Wray a compté le premier but des Cats après moins de deux minutes de jeu, alors que George Ford, des Sénateurs, était à purger une punitions mineure. Six secondes avant la fin de cette première période, Eddie Kachur a porté le compte à 2-0 en comptant sur des passes de Fern Perreault et de Gerry Desaulniers.

Wray a compte son deuxième but de la joute vers la fin de la dernière période, alors que Gordie Hudson, des Sénateurs, était au banc des punitions. Les Cataractes etaient eux-mêmes acourt d'un homme lorsque Connie Broden s'est échappé pour aller compter le dernier but de la joute.

Cette victoire des Cataractes leur a permis de se maintenir en première place de la ligue, un point en avant du Royal le Montreal. Les Sénateurs sont en cinquième place, deux points derriere les Saguenéens de Chicoutimi.

ALIGNEMENTS:

OTTAWA — Buts: Fredericks; Défenses: Copp, Arundel, Robertson, Hudson; Avants: Gravelle, Campeau, Johnson, Kuntz, Maloney, Guidolin, Taylor, Ford, Riopelle, Ezinicki.

Shawinigan Falls: Buts: R. Perreault; Défenses: Lamirande, Talbot, Hodgson, Turner, Leger; Avants: Desaulniers, Kachur, F. Perreault, Wray, Grosse, Thornson, Broden, Faulkner, Provost.

ARBITRE: Mundey; Juges de lignes: Landry, Turgeon.

SOMMAIRE:

Première période
1—Shawinigan Falls: Wray (Grosse) 1.46
2—Shawinigan Falls: Kachur (F. Perreault, Desaulniers) 19.54
Punitions: Ford 0.28, Arundel 1.27, Broden 1.27, Robertson 15.32.

Deuxième période
Aucun but.
Punitions: Lamirande 0.23, Guidolin 7.32, Hodgson 12.13, Ezinicki 13.12, Lamirande 17.20.

Troisième période
3—Shawinigan Falls: Wray (Lamirande) 15.48
4—Shawinigan Falls: Broden (Thornson, Turner) 18.47
Punitions: Ezinicki 3.27, Wray 3.27, Arundel 8.15, Hudson 14.25, Hodgson 16.53.

Chicago perd encore à Toronto

Chicago (PA) — Les Maple Leafs de Toronto ont tenu le coup durant un ralliement desespere de derniere période lancée par les Black Hawks de Chicafo et ont pu finalement remporter une victoire de 7-4 dans une joute de la ligue Nationale disputée hier soir devant quelque 7,500 personnes.

SOMMAIRE

Première période
1—Toronto, Kennedy (Smith, Sloan) 4.36
Punitions: Gamble 1.21, Armstrong (2) mineure et mauvaise conduite 7.02, Sloan 9.50, Nesterenko 12.26, Toppazzini 15.29, Bassard, 17.00.
Deuxième période
2—Toronto, Creighton (Nesterenko, Smith) 18.31
3—Chicago, Sullivan (Conacher, Gadsby) 18.31
Punitions: Hollingworth 6.59, Gadsby 8.50 Nesterenko 9.06, McIntyre 11.04, Morrison 13.45, Thomson 15.41, McIntyre 15.41 Horton 16.33.
Troisième période
Aucun point
Aucune punition

Providence (PA) — La National Boxing Association s'en tient à son ultimatum ordonnant à Sandy Sadler, le champion mondial des poids-plumes, de défendre son titre d'ici le 14 décembre sans quoi il ne sera plus reconnu par la NBA, a annoncé hier Anthony Patronella, président de la NBA.

GROLEAU à Québec

Marius Groleau, centre, qui en était à sa quatrième saison chez les Saguenéens de Chicoutimi, vient d'être acheté par les As de Québec de la ligue Professionnelle du Québec. Groleau, athlète de Thetford-Mines, qui a récolte 35 francs buts et 60 assistances de 1951 à 54 au cours des matchs reguliers du circuit, quitte à regret Chicoutimi. Il est certain de se plaire dans la Vieille Capitale, mais il admet qu'il n'oubliera jamais les supporteurs et les rédacteurs sportifs qui l'ont toujours choyé. "Il est triste de quitter Chicoutimi aussi vite, qu'inattendu. Mais j'y reviendrai, et serai heureux de renouveler connaissance avec tous les amateurs de hockey de cette belle cite sportive".

Les Frontenacs ont raison des Canadiens Juniors

Montréal (PC) — Les Frontenacs de Québec se sont hissés en première place de la ligue Junior du Québec en remportant hier après-midi une victoire de 5-3 sur les Canadiens de Montréal.

Richard Bouchard a conduit l'attaque des Frontenacs avec deux buts en troisième période et un couple d'assists. Bill O'Ree a compté un but et obtenu trois assists.

Les Québecois ont pris les devants dès la première période sur un but de Walt Bradley, mais Warren Hynes a égalisé le compte au début du deuxième vingt. Des buts de Jean Rousseau et de O'Ree ont cependant remis les Frontenacs en avant.

Aux deux buts de Bouchard, dans la troisième période, les Canadiens ont riposté avec des buts de Ron Atwell et de Henri Richard. Ces deux buts ont été comptés sans aide.

Les Frontenacs ont maintenant une avance d'un point sur les Canadiens en première place de la ligue Junior.

ALIGNEMENTS:

Québec: — Buts: Marcotte; Défenses: Amadio, Langlois, Harbinson; Avants: Bardley, Lagace, Dumouchel, Bouchard, Gagne, Danyluk.
Montréal — Buts: C. Pronovost; Défenses: McDonald, McNiff, Longarini, Kennedy; Avants: Atwell, Courey, A. Pronovost, Burke, Richard, Backstrom, Vinet, Fleming, Hynes, Chenier, Bowman, Carol.

SOMMAIRE

Première période
1—Québec, Bradley (Lagace, O'Ree) 8.46
Punitions: Amadio 1.32, Kennedy 10.23.
Deuxième période
2—Montréal, Hynes (Blackston, Richard) 3.08
3—Québec, J. Rousseau (O'Ree, Bouchard) 7.32
4—Québec, O'Ree (G. Rousseau, Bouchard) 9.03
Punitions: G. Rousseau 1.37, Fleming 6.31, Kennedy 6.39, Amadio 11.12, Harbinson 11.28, Vinet 16.56, G. Rousseau 16.56.
Troisième période
5—Québec, Bouchard (Langlois) 4.46
6—Montréal, Atwell 5.46
7—Québec, Bouchard (O'Ree) 7.48
8—Montréal, Richard 10.58
Punitions: Bradley, majeure 8.46, Fleming, majeure 8.46.

LE HOCKEY

LIGUE SENIOR DU QUEBEC

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Shawinigan	10	8	2	0	31	20	16
Montreal	13	7	5	1	53	40	15
Québec	12	6	5	1	48	43	13
Chicoutimi	10	5	5	0	38	38	10
Ottawa	11	4	7	0	25	35	8
Valleyfield	12	3	9	0	22	39	6

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Canadien	13	9	3	1	44	23	19
Détroit	13	8	4	1	34	27	17
Toronto	11	4	3	4	25	22	12
Rangers	12	5	6	1	28	33	11
Chicago	11	2	7	2	20	33	6
Boston	10	1	6	3	22	35	5

LIGUE JUNIOR

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Frontenac	11	8	2	1	46	31	17
Canadien	11	7	3	1	48	45	15
Flambeaux	11	4	5	1	19	35	10
Marquis	13	1	11	1	30	55	3

LES AS S'INCLINENT DEVANT LES BRAVES

Québec (PC) — Les Braves de Valleyfield ont remporté hier une victoire de 4-3 sur les As de Québec, dans une joute monotone et ennuyeuse de la ligue de hockey professionnelle du Québec disputée devant seulement 3,500 personnes. Cette défaite des As les a relégués en troisième place du circuit, trois points derrière les Cataractes de Shawinigan Falls, détenteurs de la première position.

Les As ont eu l'avantage du jeu sauf dans la période supplémentaire. Andy Payette, le gardien de buts des Braves, a dû effectué 30 arrêts, dont neuf dans la seule période supplémentaire.

Rollie Leclerc a compté le but de la victoire, après trois minutes et 28 secondes de la période supplémentaires, sur des passes de Bruce Cline et de Larry Kwong. Les autres compteurs des Braves ont été André Corriveau, Cline et Kitoute Joannette.

Les buts des As ont été comptés par Earl Johnson, Gerry Ehman et Michel Labadie.

Valleyfield — Buts: Payette; Défenses: Ernst, Desaulniers, Collins, Needham; Avants: Joannette, Bisaillon, Corriveau, Bougie, Poeta, Kwong, Cline, Leclerc, Jones, Clark.
Québec — Buts: Marois; Défenses: Hay, Houle, Crozier, Tennant; Avants: Powell, Labadie, Unlac, Buchanan, Johnson, Thibault, O'Grady, Tremblay, Brûlant, Giesebrecht, Ehman.
Arbitre: Deziel; Juges de lignes: Simard, Leclerc.

SOMMAIRE

Première période
1—Québec, Johnson (Buchanan, Giesebrecht) 2.19
2—Québec, Ehman (Tennant, Brillant) 13.18
3—Valleyfield, Corriveau (Bisaillon, Desiauriers) 15.24
4—Valleyfield, Cline (Kwong, Leclerc) 17.20
Punition: Collins 18.40.

Deuxième période
5—Valleyfield, Joannette 4.53
6—Québec, Labadie (Powell, Unlac) 17.59
Punitions: Ernst 1.02, Ehman 3.10.
Troisième période
Aucun but
Aucune punition
Période supplémentaire
7—Valleyfield, Leclerc (Cline, Kwong) 3.28
Aucune punition

ARRETS

PAYETTE	13	19	30	8—41
MAROIS	7	8	8	9—30

Ballon-Panier

Samedi soir dernier fut tenue, au Centre, une rencontre reguliere de la ligue, alors que les Tigres et les Panthères en vinrent aux prises devant une foule d'amateurs. Les Tigres sortirent vainqueurs de l'engagement avec 55 points à leur crédit, cependant que les Panthères ne reussirent qu'à compter 17 points à leur crédit.

La belle tenue de Robert Martin, des Tigres, fut particulièrement remarquée alors que ce dernier compta 34 des 55 points de son équipe. Dans l'autre camp cependant, deux joueurs se disputerent le meilleur pointage alors que J.B. Collard et Rosaire Desbiens enregistrerent chacun 6 points à leur equipe.

Les Tigres ne prirent vraiment l'avantage que dans les deux dernières periodes, comme vous pouvez le voir dans le sommaire suivant :

	Panthères	Tigres
1ère période:	6	15
2ème période	8	29
3ème période	12	43
4ème période	17	55

La prochaine rencontre dans les cadres de la Ligue sera disputee lundi soir prochain alors que les Tigres et les Eperviers s'affronteront, au Centre Paroissial du Sacre-Coeur à 8.30 p.m., comme à l'accoutume.

Levis Brassard, publiciste

Québec (PC) — Gene Létourneau, commissaire national de la Fédération canadienne de la boxe et de la lutte, a annoncé hier que la fédération a sanctionné un combat pour le titre poids lourd entre le champion Earl Walls et James-G. Parker, tous deux de Toronto.

Le combat de 12 rounds sera disputé à Toronto le 9 novembre. Létourneau a dit que la fédération tentera d'obtenir pour le gagnant du match une chance de s'attaquer à Don Cockell, d'Angleterre, pour le titre de l'empire britannique.

Les Royaux viennent de l'arrière pour triompher difficilement de nos gars. — Les vainqueurs enregistrent deux buts en l'espace de 41 secondes. — Gary Blaine compte à deux reprises. — "Pistol Pete" Taillefer se distingue grandement avec deux buts. — Jim Bartlett joue encore une grande partie.

Le Royal de Pit Morin s'est rallié pour deux buts quelques minutes avant la fin de la dernière période pour remporter, hier après-midi, une victoire de 5-4 sur les Saguenéens de Chicoutimi et s'emparer seul de la deuxième place du classement de la ligue de hockey Professionnelle du Québec. La joute a été disputée devant une foule de quelque 4,200 personnes.

Orval Tessier, brillant hockeyeur du Cornwall, a compté le but qui a donné la victoire au Royal à 18.44 de la dernière période, sur des passes de Lulu Denis et Kelvin Burnett. Denis avait égalisé le compte 41 secondes plus tôt avec l'aide de Skippy Burchvell et de Ike Hildebrand.

...Il score deux buts

Gary Blaine a enfilé les deux premiers buts des montréalais, Hildebrand le troisième. Pour Chicoutimi, "Pistol Pete" Taillefer a enregistré deux buts, ses troisième et quatrième depuis le début de la saison. Les autres compteurs des Saguenéens ont été Stan Smrke et Gilles Dubé. Cette victoire du Royal l'a laissé à un point seulement des Cataractes de Shawinigan Falls, qui ont blanchi les Sénateurs d'Ottawa au compte de 4 à 0. Les Saguenéens demeurent en quatrième place.

Les deux clubs ont pratiqué une solide mise en échec dans le premier engagement. Phil Hughes et Claude Evans ont été tout particulièrement efficaces dans les filets du Chicoutimi et Royal respectivement, privant Laplante, Burchell, Glaude et Bartlett surtout de buts apparemment certains.

L'ailier droit Stan Smrke a ouvert le pointage à 5.16 minutes de jeu. Il a accepté une longue passe parfaite de Gerry Glaude pour nettement déjouer Claude Evans. A 14.17 minutes du même engagement, Pete Taillefer a compté le premier de ses deux buts sur un lancer au cours d'une mêlée devant les filets d'Evans pour porter le compte 2-0 pour les Saguenéens. Un peu moins d'une minute plus tard, Gary Blaine réduisit l'avance des perdants en déjouant Hughes sur un lancer bas dans le coin des filets. Mais Gilles Dubé redonnait un autre but aux Saguenéens en comptant avec l'aide de Hicks et Roy. Bill Shvetz a purgé la seule punition de cet engagement.

La deuxième période fut assez lente, mais Gerry Blaine réussissait à percer la défense du Chicoutimi pour enregistrer son deuxième but de la joute après 17.58 minutes de jeu. Lou Smrke a été le seul puni de la deuxième période.

Le Royal a furieusement attaqué au début du troisième vingt, mais Pete Taillefer s'est faufile à travers la défense pour décocher un "puissant" lancer que Claude Evans a vainement tenté d'écarter. Avec le compte 4-2 en faveur des Saguenéens, le Royal a doublé d'énergie et attaqua sans cesse la cage d'un Hughes très occupé. Ike Hildebrand a réussi à tromper la vigilance du gros gardien local en lançant bas dans la droite des filets. Hughes n'eut aucune chance à effectuer l'arrêt.

Les Saguenéens ont lancé une contre-attaque qui a placé Jacques Locas seul devant les filets d'Evans. Ce dernier a fait l'arrêt, et Hildebrand s'empara du rebond pour se diriger jusqu'au centre de la patinoire, fit une passe à Burchell. Un lancer vers Hughes intercepté par Tessier qui, d'un coup de revers, logea le disque derrière un Hughes surpris.

Quatre punitions mineures furent décernées par l'officiel Len Corriveau. Burchell et Bownass pour le Roy laet Dubé et Bartlett pour Chicoutimi.

ALIGNEMENTS:

MONTREAL— Buts: Evans; Défenses: Harmon, Roches, Rousseau, Bownass; Avants: Denis, Blaine, Hildebrand, Burchell, Burnett, Tessier, Laplante, Martin, Shvetz.

(Suite à la 6e page)

JONQUIERE GAGNE

Trois-Rivières (PC) — Un but de Bob Cuzyk en troisième période a permis hier aux Marquis de Jonquière de vaincre les Flambeaux de Trois-Rivières au compte de 2-1 pour leur première victoire de la présente saison.

Les Marquis, qui ont perdu 11 fois et ont livré une partie nulle depuis le commencement de la saison, ont pris une avance de 1-0 à la deuxième période, grâce à un but de Dejordy, les Flambeaux ont cependant égalisé les chances moins d'une minute plus tard, sur un but de Hanna.

Le but de Cuzyk, à 4:14 de la dernière période, a été compté avec l'aide de Laforest et de Coates.

ALIGNEMENTS:

JONQUIERE: Buts: Johnston; Défenses: Pelchat, Del Bosco, Rodeck, Szydlowski; avants: Viskelis, Faforest, Caron, Soucy, Morin, Carter, Dejordy, Coates, Trudeau, McDonnell, Cuzyk.

Trois-Rivières: Buts: Dufour; Défenses: Labrosse, Hanna, Moreau, Desrochers; Avants: Black, Houde, Melski, Fraser, Maxwell, Cossette, Lambert, Fournier, Gauthier, Dudych.

Arbitre: Moreau; juges de lignes: Cote, Dugré.

SOMMAIRE:

PREMIERE PERIODE

Aucun but.
Punitions: Johnston 1.07, Black 2.25, Cossette 5.45, 12.15, Pelchat 6.03, Moreau 10.13, 18.14, Trudeau 11.03, Soucy 15.22, Laforest (majeure) 18.14.

DEUXIEME PERIODE

1—Jonquière: Dejordy (Coates, Caron) 18.48
2—Trois-Rivières: Hanna 19.44
Punitions: Moreau 12.55, Trudeau 14.29.

TROISIEME PERIODE

3—Jonquière: Cuzyk (Laforest, Coates) .... 4.14 19.52.
Punitions: Cossette 0.52, Fraser 12.33, Melski

Un mot de JEAN NIAGARA:

Qu'est-ce qu'un EMPRUNT "PROTÉGÉ"

A Niagara Finance, tous les prêts, jusqu'à $1,500, accordés à des personnes de moins de 66 ans, comportent une assurance-vie. Tous les emprunts faits par nos clients sont couverts par une police générale d'assurance. Si vous empruntez $700 . . . dès que vous recevez cette somme, et jusqu'au dernier versement, le solde de votre emprunt est couvert par une police d'assurance-vie. La grande majorité de nos clients arrivent au terme de leur contrat sans encombre et nous en sommes heureux. Mais chaque fois que la compagnie d'assurance nous rembourse, nous nous rendons compte de l'utilité de cette police pour nos clients. Chacun sait qu'advenant un malheur, sa famille aurait assez de soucis sans avoir à rembourser un emprunt.
Ce principe contribue à faire comprendre à nos clients que notre but est de leur venir en aide . . . dans leur meilleur intérêt. Nous sommes persuadés de pouvoir vous donner entière satisfaction. Si vous avez besoin d'argent, obtenez un prêt comportant une assurance-vie.

NIAGARA FINANCE COMPANY LTD.

Chicoutimi
Edifice Murdock — Chambre 206
23 est, rue Racine — Tél.: 4-4468
Roberval - Edifice Théâtre Diana
26, rue St-Alphonse, Tél.: 109
Une compagnie canadienne avec succursales dans plus de 65 villes
PRET CORDIAL $$$ PRET CORDIAL $$$

ÉLÉGANT

ne jaunit pas les planchers

VOUS SAVEZ CE QUE VOUS VOULEZ

La plupart de ceux qui boivent de la bière veulent une bière fermentée à point et satisfaisante. Pour s'assurer de l'obtenir, ils exigent O'Keefe—la bière bonne et *douce* par excellence.

O'Keefe's EXTRA OLD STOCK ALE
O'KEEFE BREWING COMPANY LIMITED

elle est douce...

POUR TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
RIEN N'EGALE LE
FUSIL À PEINTURE
SANS BROUILLARD
un produit de
SICMO BENDIX CANADA REG'D
Chambre 143, Edifice du Palais du Commerce
1600, rue Berri — Montréal, P.Q.
distribué exclusivement par
WILLIE PRIVÉ
325, rue Davis — Arvida
Téléphone: 8-3670 et 8-5295

La nouvelle gazoline d'hiver
ESSO EXTRA
vous permet d'éviter
• le gel dans les conduites
• le givrage dans le carburateur

Pour empêcher le gel dans les conduites de gazoline . . . pour obtenir des departs infaillibles et éviter les pannes de moteur dues au froid, vous n'aurez plus besoin de verser dans votre réservoir d'essence un produit contre le gel. La *nouvelle* gazoline Esso Extra est maintenant dotée de qualités *antigel* spéciales qui empêchent la formation de glace dans les conduites, tout en continuant de vous assurer des departs et un réchauffement rapides du moteur. La nouvelle Esso Extra empêche aussi la formation de givre dans le carburateur, autre cause fréquente d'arrêt du moteur, même à une température supérieure au point de congélation.

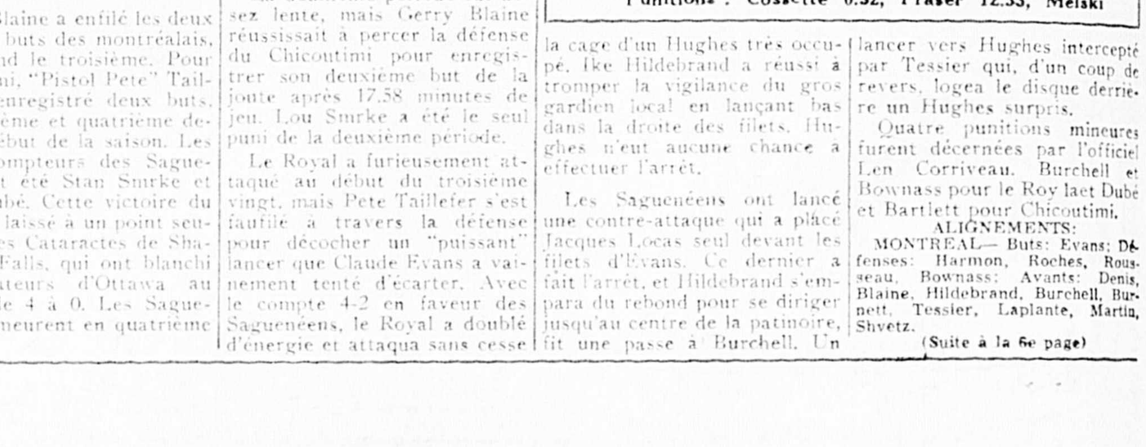

Vous éviterez bien des pannes en utilisant la nouvelle Esso EXTRA

AVEC LES AUTRES GAZOLINES
le givrage dans le carburateur
se produit fréquemment

Quand le moteur démarre, il aspire l'air dans le carburateur et la gazoline est injectée dans ce courant d'air. En s'y évaporant, la gazoline peut provoquer un refroidissement tel que la vapeur d'eau contenue dans l'air se condense et se dépose sous forme de givre sur le papillon et la paroi interne du carburateur, bloquant partiellement, et parfois même complètement, le passage; *le moteur est ainsi littéralement "étranglé"*. Ce phénomène se produit entre 28°F et 55°F, lorsque le temps est très humide et que le moteur, pas encore réchauffé, tourne au ralenti.

LA NOUVELLE Esso EXTRA
empêche la formation
de givre dans le carburateur

Naturellement, la nouvelle Esso Extra ne vous évitera pas les pannes de moteur dues à des défectuosités mécaniques, mais ses qualités spéciales empêcheront désormais la formation de givre dans le carburateur. Le passage entre le papillon et la paroi du carburateur demeurera toujours libre et votre moteur ne s'étouffera plus en tournant au ralenti avant d'avoir atteint sa température normale.

VENDEUR Esso IMPERIAL QUI S'Y CONNAÎT EXIGE IMPERIAL